



L'ACTUALITÉ *Adéloise*

Bulletin d'information • MARS 2015

NOUVEAU
COLLECTE DES
MATIÈRES
ORGANIQUES
p. 4-5

NOUVEAUTÉS
À L'ÉCOCENTRE
p. 9

INSCRIPTIONS
CAMP TALOUP
p. 20



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

À la lecture de cette édition de votre bulletin municipal vous pourrez constater qu'une certaine frénésie commence à se manifester chez nous à l'approche du printemps, synonyme de renouveau et verte saison par excellence. Ainsi, de nombreux projets se préparent au cœur de Sainte-Adèle et plusieurs d'entre eux sont en lien direct avec un important virage vert entrepris par la Ville cette année.

Parmi ces projets, dont vous trouverez des informations dans les prochaines pages, il faut noter la collecte à trois voies qui s'amorcera au début du mois de mai et qui fera de Sainte-Adèle la première ville de toute la région des Laurentides à ajouter la collecte des matières organiques à la collecte des déchets et recyclables déjà en place.

Notre Ville adhérera également sous peu à une stratégie d'économie de l'eau potable proposée par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). L'administration municipale mettra donc de l'avant en mai prochain un projet d'installation de compteurs d'eau qui visera d'abord les édifices commerciaux, institutionnel et industriels.

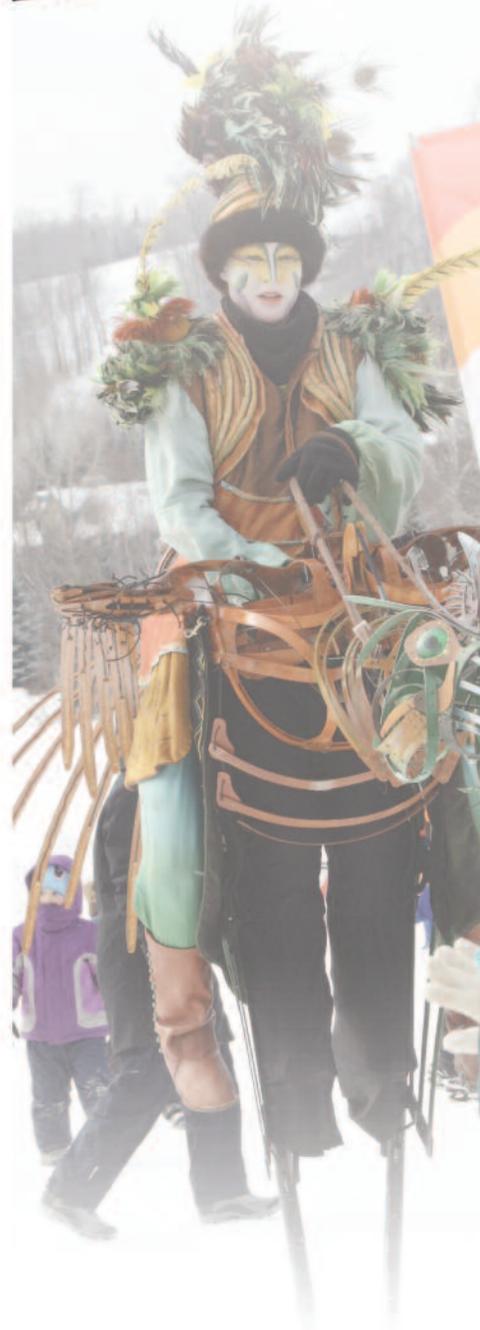
S'inscrit également dans ce virage vert, la signature d'une entente de partenariat avec le Circuit électrique alimenté par Hydro-Québec et comportant la mise en service de bornes de recharge publiques pour véhicules électriques à Sainte-Adèle. Un partenariat qui vise à favoriser l'utilisation des véhicules hybrides et électriques sur le territoire de notre ville et à offrir aux visiteurs de passage, comme à nos citoyens, deux nouvelles bornes placées dans un endroit très fréquenté, soit le stationnement de la Place des citoyens.

Tous ces projets ne sont pas étrangers à la réalisation prochaine d'un plan de développement durable qui, nous le souhaitons, permettra à Sainte-Adèle de protéger son environnement et ses attraits naturels exceptionnels pour les générations futures.

Vous trouverez également dans cette édition une panoplie de suggestions d'activités culturelles et de loisirs pour les prochains mois. La programmation automne-hiver tire à sa fin mais déjà le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire s'affaire à concocter une programmation estivale haute en couleur qui sera dévoilée le 13 mai prochain.

L'hiver fut particulièrement rigoureux cette année c'est donc avec plaisir que je vous souhaite un printemps empreint de douceur sous le soleil de Sainte-Adèle!

Réjean Charbonneau





Sécurité *incendie*

La prévention
notre priorité,
votre responsabilité

VOTRE HABITATION est-elle SÉCURITAIRE?

Avez-vous le minimum d'équipements nécessaires en cas d'incendie?

- Un **système d'alarme incendie** relié à une compagnie d'alarme est recommandé, car les pompiers pourront répondre plus rapidement avant la propagation d'un incendie, et ainsi sauver des vies et limiter les dégâts.
- Un **avertisseur de fumée** doit être fonctionnel à chaque étage incluant la mezzanine, le sous-sol ainsi que la cave de service. Saviez-vous que la durée de vie d'un avertisseur de fumée est de moins de 10 ans?
- Un **détecteur de monoxyde de carbone** est essentiel si vous possédez un système de chauffage à l'huile, au gaz, au bois et/ou un garage.
- Un minimum d'un **extincteur portatif** de 2.5 lb doit être facilement accessible.

Il suffit de poser quelques gestes préventifs

- Les **issues de secours** doivent être dégagées afin de faciliter votre évacuation.
- Le **panneau électrique** de votre résidence doit avoir un dégagement d'un mètre de toute matière combustible et les **disjoncteurs** doivent être bien identifiés.
- Le **numéro de porte** de votre résidence doit être affiché de façon évidente, donc lisible de la rue. Au besoin, installez une affiche près de la rue.
- Avez-vous déjà pratiqué votre **plan d'évacuation**?

LA TROUSSE D'URGENCE, des articles essentiels

À la maison : Ayez en tout temps à la maison les articles suivants :

- **Eau potable** – deux litres par personne par jour, pour au moins trois jours
- **Nourriture non périssable** – provision pour au moins trois jours
- **Ouvre-boîte manuel**
- **Radio à piles** – piles de rechange
- **Lampe de poche** – piles de rechange
- **Chandelles**
- **Briquet ou allumettes**
- **Trousse de premiers soins** – antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.

Pour encore plus de précaution :

- **Sifflet** – pour signaler votre présence aux secouristes
- **Masques antipoussières** – pour filtrer l'air contaminé

Ces articles essentiels permettront à vous et votre famille de subsister pendant les trois premiers jours d'une situation d'urgence. Ce délai de trois jours est le temps que pourraient prendre les secours pour venir en aide aux sinistrés ou que pourraient mettre les services essentiels à se rétablir.

Source : Ministère Sécurité publique

Le printemps arrive à grand pas! ÊTES-VOUS PRÊT?

Les inondations sont principalement causées par le rehaussement du niveau d'une rivière lors de pluies diluviennes, à la suite de la fonte des neiges. Le Service de sécurité incendie de Sainte-Adèle répond à plusieurs appels d'inondation durant l'année. Si vous êtes à risque, vous devez vous préparer afin de limiter les dégâts.

En prévention

- Assurez-vous que votre **pompe submersible** fonctionne adéquatement dans votre sous-sol ou cave de service.
- Vérifiez la direction des **écoulements des eaux** sur votre terrain et changez-en la direction au besoin afin d'éviter des infiltrations dans votre bâtiment.
- Assurez-vous que vos **gouttières** sont bien dégagées.
- Vérifiez les **ponceaux** enneigés ou glacés qui empêchent le bon écoulement de l'eau.
- Vérifiez le bon fonctionnement de vos **drains** intérieurs et extérieurs.

En cas d'alerte d'inondation

- **Rangez en hauteur** ou montez à l'étage supérieur les objets qui se trouvent au sous-sol ou au rez-de-chaussée.
- **Bouchez** le drain du sous-sol.
- **Fermez le gaz et l'électricité.** Si l'eau a commencé à monter, assurez-vous d'avoir les pieds sur une surface sèche et utilisez un bâton de bois pour couper le courant.
- **Suivez l'évolution de la situation à la radio**, à la télévision ou dans Internet. Respectez les consignes de sécurité transmises par les autorités.

Pendant l'inondation

- **Quittez votre domicile** si le niveau d'eau vous y oblige ou si les autorités vous le demandent.
- **Emportez votre trousse d'urgence**, des vêtements chauds et s'il pleut, des imperméables.
- **Si vous utilisez votre voiture**, conduisez prudemment, évitez les mares d'eau dont vous ne connaissez pas la profondeur et n'hésitez pas à abandonner votre véhicule si le moteur cale.
- **Prévenez les autorités municipales** du lieu où vous joindre si vous n'allez pas dans un centre d'hébergement de la municipalité.

Après que l'eau s'est retirée

- **Consultez un électricien** avant de rebrancher le courant.
- **Consultez un spécialiste** avant de remettre en marche les appareils de chauffage.
- **Nettoyer les pièces contaminées** par l'inondation: retirez l'eau et jetez tous les matériaux absorbants comme les panneaux de plâtre, la laine minérale, les tapis, le bois pressé, etc.
- **Jetez tous les aliments et les médicaments** qui ont été en contact avec l'eau.
- **Stérilisez** à l'eau bouillante les articles de cuisine contaminés.
- **Portez attention à la présence de moisissures** (odeurs de moisi, de terre ou d'alcool, taches vertes ou noires sur le sol ou les murs) qui peuvent entraîner des problèmes de santé. Si vous éprouvez des problèmes de santé, consultez sans tarder un médecin.
- **Dressez un inventaire** des dommages causés par l'eau à votre propriété, avec des photos ou bandes-vidéo à l'appui. Informez votre assureur et votre municipalité. Conservez tous les reçus et les preuves d'achat des biens endommagés pour vos réclamations.

Source : Brochure *En situation d'urgence, savez-vous quoi faire?* Du ministère de la Sécurité publique du Québec.



Urbanisme et environnement

Aux propriétaires et occupants DE RÉSIDENCES, LOGEMENTS ET PETITS COMMERCES

La Ville de Sainte-Adèle, toujours soucieuse de son environnement, a décidé de compléter la collecte des matières résiduelles en ajoutant la collecte des matières organiques (matières compostables) à la collecte des déchets et du recyclage déjà en place. Toutes les villes du Québec devront se conformer à ces nouvelles exigences d'ici l'an 2020, dans le but de diminuer l'enfouissement des déchets qui demeure un fléau au chapitre de l'environnement. La Ville de Sainte-Adèle devient donc un précurseur, puisqu'elle sera la pionnière à ce chapitre pour toute la grande région des Laurentides, englobant 35 municipalités et trois MRC.

La nouvelle collecte des bacs bruns se fera à partir du début du mois de mai 2015. Pour ce faire, la Ville distribuera, à toutes les unités d'occupation à desservir sur le territoire, un minibus de cuisine (capacité de 5 ou 7 litres) un petit paquet de sacs de papier conçus pour le minibus et un bac roulant brun. Tous les bacs demeurent la propriété de la Ville et doivent être laissés sur place lors de déménagements.

Vous remarquerez que les matières pouvant être placées dans les bacs bruns sont beaucoup plus diversifiées que celles pouvant être incluses dans un compost domestique.

La collecte des bacs bruns s'effectuera toutes les semaines, du début mai à la fin octobre. Pour les mois de novembre à avril inclusivement, la collecte sera mensuelle. Nous vous transmettrons bientôt toutes les informations requises, autant pour le calendrier des trois (3) collectes que les dates prévues pour la distribution des bacs bruns et des minibacs de cuisine.

La collecte des bacs noirs pour les déchets et des **bacs bleus** pour le recyclage se fera, **à partir du mois de mai 2015, à tous les 15 jours**, soit une semaine le bac noir et la semaine suivante le bac bleu, en alternance.

Nous espérons la coopération et la collaboration de toute la population pour faire de ce nouveau projet un modèle de « responsabilité citoyenne et environnementale » exemplaire.

Place Babillard

LE DEUXIÈME VERSEMENT
DE VOTRE COMPTE DE
TAXES SERA EXIGIBLE
LE 2 JUIN 2015.

La Ville n'enverra aucun autre avis de rappel.
Le paiement peut s'effectuer par Internet, par
chèque, carte de débit ou en argent comptant.

FERMETURE DES BUREAUX
FÊTE DE PÂQUES

Les bureaux de l'hôtel de ville,
du Service des loisirs, des Services techniques
et des travaux publics seront FERMÉS à l'occasion
de la fête de Pâques, vendredi le 3 avril
et lundi le 6 avril 2015.

La bibliothèque Claude-Henri-Grignon
sera FERMÉE lundi le 6 avril mais
OUVERTE vendredi et samedi les 3 et 4 avril.

JOYEUSES
PÂQUES



COLLECTE des matières organiques



MATIÈRES ACCEPTÉES

(en VRAC ou dans des SACS DE PAPIER)

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- ✓ Nourriture (cuite ou crue)
- ✓ Café (grains, marc et filtre)
- ✓ Coquille de crabe et homard
- ✓ Coquille d'oeuf
- ✓ Écale de noix
- ✓ Poche de thé
- ✓ Viande, poisson et os



PAPIER ET CARTON SOUILLÉS

- ✓ Assiette ou verre de carton souillé
- ✓ Carton souillé d'aliments (pizza, etc.)
- ✓ Essuie-tout (souillé de nourriture ou propre)
- ✓ Papier-mouchoir (propre ou souillé)

RÉSIDUS VERTS

- ✓ Feuilles mortes
- ✓ Gazon



AUTRES MATIÈRES

- ✓ Cendres froides - après 4 semaines
- ✓ Cheveux, poils
- ✓ Cigarette, cigarillo (sans filtre)
- ✓ Litière de petits animaux
- ✓ Tabac et papier à cigarettes



MATIÈRES REFUSÉES

AUCUN SAC DE PLASTIQUE BIODÉGRADABLE OU COMPOSTABLE DANS LE BAC ROULANT BRUN

- ✗ **Matières recyclables propres** (papier, carton et contenants de verre, plastique et métal)
- ✗ Couches
- ✗ Papier ciré
- ✗ Pneus
- ✗ Poussière d'aspirateur
- ✗ Résidus domestiques dangereux (huile, peinture, piles)
- ✗ Tampons sanitaires et serviettes hygiéniques
- ✗ Textiles (même les vêtements avec fibres organiques)

AUCUN SAC DE PLASTIQUE, BIODÉGRADABLE OU COMPOSTABLE DANS LE BAC ROULANT BRUN

LE BAC ROULANT BRUN

- Inscrivez votre adresse sur le bac roulant brun.
- Placez un peu de papier journal ou du carton dans le fond du bac roulant brun au cas où il y aurait un peu de liquide.
- Déposez les résidus verts pêle-mêle et les résidus alimentaires dans les sacs de papier (aucun sac de plastique biodégradable ou compostable) ou en vrac dans le bac.
- Intercalez ou recouvrez les résidus de couches de papier journal ou de résidus verts secs, si désiré.
- Gardez en tout temps le couvercle du bac bien fermé.
- Faites vider votre bac roulant brun à toutes les collectes, même s'il contient peu de matières, surtout durant la période estivale.
- Si nécessaire, nettoyez le bac en le rinçant à grande eau et en y ajoutant du vinaigre ou un peu d'eau de javel.

LE MINIBAC DE CUISINE

- Placez le minibac dans un endroit pratique et servez-vous-en pour accumuler les résidus alimentaires.
- Placez un sac de papier, du papier journal ou des essuie-tout au fond du minibac, si désiré. Ce geste simple facilitera le transfert des matières dans le bac roulant brun puisqu'elles ne colleront pas aux parois.
- Transférez régulièrement le contenu du minibac de cuisine dans le bac roulant brun.
- Fermez bien le couvercle du minibac après chaque utilisation.
- Rincez ou lavez régulièrement le minibac.

Déménagement

Les bacs roulants bruns appartiennent à votre municipalité et sont liés aux numéros de porte. En cas de déménagement, veuillez laisser le bac sur place pour le prochain locataire ou propriétaire.



1,2 MILLION DE QUÉBÉCOIS RÉCUPÈRENT DÉJÀ LEURS MATIÈRES ORGANIQUES, SOIT LEURS RÉSIDUS ALIMENTAIRES ET LEURS RÉSIDUS VERTS

À NOUS DE JOUER ; C'EST SIMPLE COMME TOUT!



Urbanisme et environnement

PESTICIDES ET ENGRAIS NOUVELLE RÉGLEMENTATION!

Un nouveau règlement sur l'*utilisation extérieure* des pesticides et des engrais a été adopté le 17 novembre 2014. Il remplace celui de 2003.

Comment ce règlement diffère-t-il de celui de 2003?

La réglementation interdit maintenant aussi l'application d'engrais. Cette interdiction est pour la PELOUSE seulement. L'engrais peut continuer à être utilisé pour les arbres, les plates-bandes et les potagers. Pour la pelouse, vous pouvez continuer d'utiliser les suppléments, comme les champignons mycorrhiziens et les algues ainsi que les amendements de sol, comme la chaux et le compost (ceux dont l'apport en azote et en phosphore est inférieur à 2%. Ce sont les deux premiers chiffres de la formule N-P-K sur les sacs).

L'interdiction d'utiliser des pesticides de synthèse à l'extérieur est toujours en vigueur. Cela est valable pour la pelouse, les plates-bandes, les arbres, les potagers. Les insecticides, les herbicides, les fongicides sont tous des pesticides.

Qui vise le règlement?

Tout le monde : citoyens et entrepreneurs.

Pourquoi une telle modification au règlement?

Pour la protection de la santé des lacs et des cours d'eau (engrais) et la protection de la santé humaine (pesticides).

Les engrais qui servent à engraisser la pelouse, sont aussi une source d'enrichissement pour les algues et les plantes aquatiques dans nos milieux hydriques. Les eaux de ruissellement transportent ces nutriments vers les fossés, les cours d'eau et les lacs. Tous les citoyens ont un impact sur la qualité de l'eau, pas seulement les riverains. Le résultat, est un vieillissement rapide de nos plans d'eau. Les épisodes de cyanobactéries et la prolifération excessive de plantes aquatiques et d'algues, nous rappellent combien nos habitudes horticoles sont à réviser.

Quels produits sont autorisés et est-ce que ça prend un permis?

Pour tous les produits : engrais, compost, biopesticides, pesticides, etc., les entrepreneurs doivent TOUJOURS avoir leur certificat d'enregistrement de la Ville. De plus, pour les pesticides, l'entrepreneur ne peut faire de traitement que si vous avez obtenu vous-même un permis temporaire de la Ville.

De votre côté, si vous le faites vous-même, vous pouvez utiliser les produits suivants sans permis: les amendements organiques (compost), les amendements minéraux (ex : chaux), les suppléments (ex : algues) et les biopesticides (ex : huiles horticoles, pyrèthrine naturelles). Mais attention aux bandes riveraines et aux bords de fossés. Certaines distances minimales d'application sont à respecter.

Pour appliquer vous-même des pesticides, vous devez vous procurer un permis temporaire auprès de la Ville.



Quelles sont mes responsabilités si j'engage un entrepreneur, pour entretenir mon terrain cet été?

- 1) Tout entrepreneur doit détenir son certificat d'enregistrement annuel de la Ville (gratuit) pour pouvoir procéder à une application de pesticides, de biopesticides, d'engrais, de suppléments, d'amendements ou d'agents de lutte biologique.

LE FAIT QUE L'ENTREPRENEUR AIT EN MAIN SON CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT ANNUEL DE LA VILLE NE L'AUTORISE PAS À APPLIQUER DES PESTICIDES.

- 2) Pour que votre entrepreneur procède à l'application de pesticides sur votre terrain, VOUS devez vous procurer un permis temporaire auprès de la Ville (gratuit). Pour l'obtenir, la preuve doit être faite que toutes les étapes de la lutte antiparasitaire intégrée ont été mises en place et que les alternatives connues, respectueuses de l'environnement ont été épuisées, incluant l'utilisation de pesticides à faible impact. Vos voisins immédiats doivent être avertis 24 heures avant l'application. Assurez-vous donc de conserver tous vos documents pertinents.

Peut-on avoir une belle pelouse verte et confortable, sans utiliser d'engrais ni de pesticides?

Absolument, mais il faut prendre de nouvelles habitudes horticoles et accepter la biodiversité. Prenons l'exemple du trèfle. Ce dernier apporte naturellement, sans effort ni dépense de notre part, l'azote nécessaire à notre gazon. Pourquoi éliminer le trèfle avec un herbicide pour ensuite épandre de l'engrais? Un autre exemple: l'herbicyclage (l'autocompostage) du gazon. En déchiquetant avec la tondeuse l'herbe de notre terrain et en la laissant sur place, nous enrichissons le sol. Les rognures de gazon contiennent de 20 à 40% d'azote et maintiennent l'humidité du sol. L'automne, les feuilles déchiquetées sur place apportent aussi des nutriments. Une pelouse en santé est moins sensible aux maladies et aux infestations, problèmes pour lesquels les gens utilisent habituellement des pesticides.

Un bulletin municipal « spécial environnement » expliquera prochainement plus en détail le nouveau règlement.



Urbanisme et environnement

LE PROGRAMME BLEU LAURENTIDES est de RETOUR À SAINTE-ADÈLE!

Les milieux naturels des Laurentides, dont les nombreux lacs, représentent la principale richesse de la région.

C'est pour cette raison que la Ville répète son expérience de 2007 en donnant un mandat au Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE). Le CRE propose aux municipalités un service unique d'accompagnement pour la protection des lacs du territoire. Cette ressource technique, l'agent de liaison, a comme mission de mettre en oeuvre un plan directeur de certains lacs, c'est-à-dire de dresser un portrait du lac et de ses environs. Puis, il établira un plan d'action qui permettra de bien cibler les démarches à entreprendre, afin d'améliorer leur protection et leur santé. Une personne sera donc présente sur le territoire de la Ville pendant la période estivale, pour une durée de 16 semaines, afin de compiler toute l'information nécessaire à son travail.



Plusieurs facteurs jouent sur la santé des lacs dont: la qualité de la bande riveraine du lac mais aussi des ruisseaux qui s'y jettent, la végétalisation des murets, la présence d'arbres qui apportent de l'ombre aux plans d'eau, le contrôle de l'apport de sédiments qui suivent trop souvent les fossés pour aboutir dans les littoraux, la qualité des installations sanitaires dont le mauvais fonctionnement peut grandement affecter les eaux des lacs, et l'utilisation d'engrais qui accroît malheureusement la croissance d'algues et plantes aquatiques de façon excessive. Par nos actions nous avons tous, riverains et non-riverains, un impact sur nos lacs et cours d'eau. Il est donc important, tous ensemble, de réduire la pression sur ces précieuses écosystèmes et ainsi contribuer à maintenir et améliorer leur qualité.

INSTALLATION PROCHAINE DE COMPTEURS D'EAU (institutions, commerces et industries)



En conformité avec les exigences du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) concernant les mesures d'économie d'eau potable, la Ville de Sainte-Adèle adoptait récemment une réglementation à cet

effet. Un appel d'offres visant la fourniture de

compteurs d'eau à être installés dans les immeubles non résidentiels et les immeubles mixtes, est actuellement en préparation. Ces équipements doivent ainsi être mis en place, au plus tard le 31 décembre 2016, dans les institutions, commerces et industries établis sur le territoire de la Ville.

Prenez note que pour l'implantation des compteurs à être installés, la Ville procédera par secteur, selon un échéancier bien précis, débutant à l'été 2015. Les commerces, institutions et industries concernés recevront directement, par courrier, toute la documentation nécessaire pour l'installation, le guide d'information, le calendrier, les étapes à suivre, la réglementation municipale, la grille tarifaire et toute l'information pertinente pour la procédure à suivre par secteur.

La période comportant l'acquisition des fournitures et l'installation de tous les compteurs s'échelonne sur une période d'environ 18 mois, soit de l'été 2015 à la fin de l'année 2016. Par la suite, un cycle complet de douze mois sera nécessaire pour les lectures de compteurs, l'enregistrement et la compilation des données de chaque immeuble visé. La facturation applicable à la consommation d'eau potable pourrait donc débuter dès 2017, en tenant compte du fait que les immeubles munis de compteurs dans les secteurs ciblés en 2015 devraient, à ce moment, avoir généré des données durant les douze mois requis.



Urbanisme et *environnement*

LA DISTRIBUTION DE BARILS RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE est de retour!!



Pour une quatrième année consécutive la Ville appuiera l'initiative de l'organisme Jour de la Terre Québec et du Fonds **ÉcoIGA** dans le cadre de sa grande distribution de barils récupérateurs d'eau de pluie. Soixante-dix barils seront disponibles au coût de 30 \$ chacun. La distribution aura lieu dimanche, le 7 juin 2015 au marché IGA situé au 1300, boulevard de Sainte-Adèle. Les inscriptions des citoyens pour cette distribution se feront en ligne à partir du 6 avril 2015 sur le site Internet de l'organisme Jour de la Terre Québec. Un bouton d'inscription vous dirigeant sur le site d'inscription de l'organisme sera ajouté prochainement sur le site Internet de la Ville ainsi qu'un complément d'information dont l'heure de distribution.

Surveillez le site Web de la Ville afin de profiter de cette belle offre!



ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

Le printemps se pointe finalement et bientôt les abris d'auto temporaires pourront être retirés. Sachez que ces abris doivent être entièrement démontés (incluant la structure) avant le 1^{er} mai.

DES TRAVAUX ENVISAGÉS : Ayez votre permis en main!

Vous prévoyez réaliser des travaux de construction, de rénovation, de démolition, d'installation d'une piscine ou d'un bâtiment accessoire, d'abattage d'arbres ou de remblai/déblai, informez-vous rapidement auprès du Service d'urbanisme afin que vous soyez bien au fait des normes applicables et de la nécessité d'obtenir au préalable un permis de construction ou un certificat d'autorisation. Le volume de demandes de permis déposées avec la venue du printemps étant important, prenez-vous d'avance pour vous informer des normes applicables et des procédures pour une demande de permis.

La réalisation de travaux sans permis, alors qu'un tel permis était requis, peut avoir des conséquences fâcheuses pour tout propriétaire fautif. En plus des amendes qui peuvent être imposées par la Ville pour le non-respect de la réglementation d'urbanisme, le fait d'entreprendre des travaux sans permis peut avoir également des répercussions, par exemple, lors de renouvellement d'une hypothèque ou lors de la vente de la propriété. En effet, si les travaux exécutés ont pour effet de rendre l'implantation du bâtiment dérogatoire à la réglementation d'urbanisme, il ne sera pas possible de régulariser celle-ci par une dérogation mineure étant donné que les travaux auront été entrepris sans permis et la seule solution envisageable est souvent la démolition partielle de la construction dérogatoire afin de la rendre conforme.

VIDANGE des fosses septiques

Le printemps est souvent la saison propice aux vidanges de fosses septiques. Une vidange périodique de votre fosse septique est essentielle pour assurer un bon fonctionnement de votre installation sanitaire.

Conformément au règlement municipal relatif à la vidange des fosses septiques, toute fosse septique doit être vidangée, de façon minimale, selon la fréquence suivante :

- une fois à tous les deux (2) ans pour une fosse septique desservant un bâtiment occupé ou utilisé de façon permanente ;
- une fois à tous les quatre (4) ans pour une fosse septique desservant un bâtiment occupé ou utilisé de façon saisonnière.

Il est important de vous assurer que nous recevons une copie de votre facture confirmant la vidange, afin de mettre votre dossier à jour.



À compter du 1^{er} mai 2015

NOUVEAUTÉS À L'ÉCOCENTRE

Matériaux de construction

Vous pourrez désormais déposer gratuitement vos résidus de construction/rénovation/démolition.

Résidus verts

Les résidus verts (gazon, feuilles) sont acceptés du début de mai jusqu'à la mi-novembre.

Entrepôt Ton surplus... mon bonheur

Les articles en bon état déposés dans l'entrepôt seront offerts à faible coût aux citoyens intéressés.

Journées portes ouvertes

Le dépôt de toutes les matières étant désormais gratuit, il n'y aura plus de journées portes ouvertes à l'écocentre de Sainte-Adèle.

RAPPELS IMPORTANTS

L'écocentre n'accepte que les résidus d'ORIGINE RÉSIDENIELLE.

La CARTE CITOYENNE est maintenant OBLIGATOIRE pour tout citoyen qui se présente à l'écocentre.

L'écocentre accepte gratuitement :

- Les résidus domestiques dangereux (RDD) : peinture, bonbonnes de propane, bombes aérosol, piles, pesticides, ampoules fluocompactes, etc.)
- Les branches de moins de 10 cm (4 po) de diamètre, aucune limite de longueur. Les citoyens doivent cependant débarrasser eux-mêmes les branches avant de les déposer (enlever sacs, attaches, etc.).
- Des copeaux de branches sont offerts sans frais aux citoyens de Sainte-Adèle. Pour information, appelez les travaux publics au 450-229-2921 p. 255.

Collecte des encombrants

Attention ! Tous les gros articles ne font pas nécessairement partie des encombrants sujets à la collecte.

ENCOMBRANTS ACCEPTÉS EN COLLECTE

Vous pouvez déposer à la rue les meubles de maison et de jardin (table, chaise, sofa, bureau, matelas, sommier, vélo, balançoire), toile de piscine, évier en métal ou porcelaine, toilette, tapis et prélat, en quantité raisonnable.

ENCOMBRANTS NON RAMASSÉS :

(ces articles doivent être apportés à l'écocentre)

1. Tous les électroménagers (cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, chauffe-eau) et particulièrement les appareils contenant des halocarbures (réfrigérateur, climatiseur, congélateur, déshumidificateur et thermopompe).
2. Bois, branches et arbre de Noël
3. Résidus verts et résidus de bois
4. Résidus domestiques dangereux (RDD)
5. Métal

En conformité avec le nouveau contrat de gestion des matières résiduelles, le prochain calendrier de collecte couvrira la période du 1^{er} mai 2015 au 30 avril 2016. D'ici la parution de ce nouveau calendrier, voici le calendrier pour le mois d'avril 2015.

| Avril 2015 | | | | | | |
|------------|----|----|----|----|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | | |

***Veuillez consulter le calendrier se terminant le 31 mars 2015 pour les secteurs de collecte et la légende.



DÉPART À LA RETRAITE



De gauche à droite : Claudine Gilbert, Pierre Dionne, Réjean Charbonneau et Sylvie Gingras.
Est absent sur la photo, Gaston Poulin.

Trois employés ont pris une retraite bien méritée récemment, soit madame Claudine Gilbert, adjointe administrative à la mairie, direction générale et ressources humaines, madame Sylvie Gingras, secrétaire à la Division génie, et monsieur Gaston Poulin, opérateur au Service des travaux publics.

La Ville de Sainte-Adèle a tenu à leur rendre hommage en décembre dernier en remerciements de leurs loyaux services.

Nous leur souhaitons une retraite agréable et énergisante, à la hauteur de leurs attentes et qui comblera tous leurs vœux.

Aux citoyennes et aux citoyens DU DISTRICT # 6

Une erreur s'est glissée dans l'invitation que monsieur Pierre Morabito, conseiller municipal, vous a fait parvenir récemment.

La prochaine rencontre aura lieu dimanche le 26 avril et non, tel qu'indiqué dans la lettre le 26 mars.

Nous vous attendons en grand nombre.



VENTES DE GARAGE 16 et 17 mai 2015

Les ventes de garage et bazars sont autorisés uniquement deux fois par année, soit en mai et en septembre. Les prochaines dates permises seront les **16 et 17 mai 2015**.

Nous vous rappelons que la nouvelle réglementation n'autorise que l'installation d'un seul panneau publicitaire d'une superficie maximale de 0,5 m², sur votre lieu de résidence, là où a lieu la vente ou le bazar.

Afin de vous donner un petit coup de pouce pour publiciser l'événement, nous produirons une liste accessible sur le site Web de la Ville, dans le journal local ainsi que dans certains commerces. Sur cette liste sera inscrit le lien de la Ville <http://ville.sainte-adele.qc.ca/> qui permettra aux intéressés d'y avoir accès facilement.

Vous pouvez vous inscrire par courriel à urbanisme@ville.sainte-adele.qc.ca ou encore téléphoner au Service d'urbanisme, **avant le mardi 5 mai 2015**. Vous n'avez qu'à nous spécifier votre nom et adresse.

Pour toute information, communiquez avec le Service d'urbanisme au 450 229-2921, poste 114.



Prévention

AVEC VOUS pour mieux vous servir!

Nous comptons sur votre collaboration pour nous transmettre des informations.

La collaboration des citoyens est essentielle au travail des policiers. Elle contribue à la résolution de plusieurs situations problématiques et elle aide à élucider des crimes.

Si vous êtes victime ou témoin d'un acte criminel, n'hésitez pas à nous contacter afin de porter plainte ou pour demander conseil.

Pour nous joindre :

- Pour les urgences 24 h/24, vous devez composer le **310-4141** ou ***4141**, si vous utilisez un téléphone portable.
- Vous pouvez également contacter les policiers au poste de la MRC Les Pays-d'en-Haut en appelant durant les heures de bureau au **450 227-6848**.

Si vous souhaitez signaler ou prévenir un crime de façon confidentielle, vous pouvez joindre, en tout temps, un policier de la *Centrale de l'information criminelle* au **1 800 659-4264**.

Vos informations sont d'une grande importance.

À la Sûreté du Québec, la sécurité et le bien-être des citoyens sont au cœur de nos priorités.

Julie Côté, sergente

Coordonnatrice locale en police communautaire
Sûreté du Québec
MRC Les Pays-d'en-Haut
Téléphone : 450 227-6848



Méli Mélo

LE CIRCUIT ÉLECTRIQUE accueille la Ville de Sainte-Adèle



La Ville de Sainte-Adèle a signé une entente de partenariat avec le Circuit électrique en vue du déploiement de deux bornes de recharge publiques pour véhicules électriques qui sont installées, depuis le 19 janvier 2015, **dans le stationnement de l'entrée principale de la Place des citoyens (999, boulevard de Sainte-Adèle).**

Le maire Réjean Charbonneau a tenu à souligner que cette entente de partenariat s'inscrit dans un virage vert qui se concrétisera par la réalisation d'un plan de développement durable en 2015 et qui favorisera notamment l'utilisation de véhicules hybrides et électriques sur le territoire de Saint-Adèle. Afin de prêcher par l'exemple, la Ville s'est d'ailleurs procuré un véhicule électrique.

À propos du Circuit électrique

Le Circuit électrique est le plus important réseau de recharge public du Québec. Il demeure une initiative majeure dans le déploiement de l'infrastructure de recharge nécessaire pour soutenir l'arrivée des véhicules électriques rechargeables au Québec. Le réseau compte près de 350 bornes de recharge publiques, dont sept bornes rapides, en service notamment dans les stationnements de l'AMT et de plusieurs magasins RONA, épiceries Metro et rôtisseries St-Hubert sur le territoire québécois. Depuis son inauguration en mars 2012, 89 partenaires privés et institutionnels se sont joints au Circuit électrique.

Les utilisateurs du Circuit électrique bénéficient d'un service d'assistance téléphonique 24 heures sur 24 exploité et géré par CAA-Québec ainsi que d'un service de repérage de bornes. Le site Web, lecircuitelectrique.com, et l'application mobile du Circuit électrique pour iOS et Android sont mis à jour au fur et à mesure que de nouvelles bornes sont déployées.



Coup de *chapeau*



Grâce au travail acharné d'un groupe de bénévoles, le projet « Les Murales des Pays-d'en-Haut » a vu le jour vers l'année 2003 et c'est en 2004, plus précisément le 8 octobre, qu'a été inaugurée la toute première murale sur notre territoire

Ces murales sont là pour mettre en valeur l'histoire et le patrimoine de la MRC des Pays-d'en-Haut, tout en offrant une vitrine aux artistes d'ici. Cela crée les bases du tourisme culturel. Les œuvres en plein air vous communiquent les aspects méconnus de notre région.

Chaque murale a un thème propre à l'histoire locale et régionale. Ces thèmes s'inspirent des contes et légendes des Pays-d'en-Haut.

Les thèmes recherchés utilisent les caractéristiques locales, architecturales, culturelles et sociales de l'endroit de leur implantation et visent des objectifs précis;

- Faire connaître la riche histoire de Sainte-Adèle et de la MRC des Pays-d'en-Haut
- Mettre en valeur le patrimoine bâti dans les villes et villages de la MRC

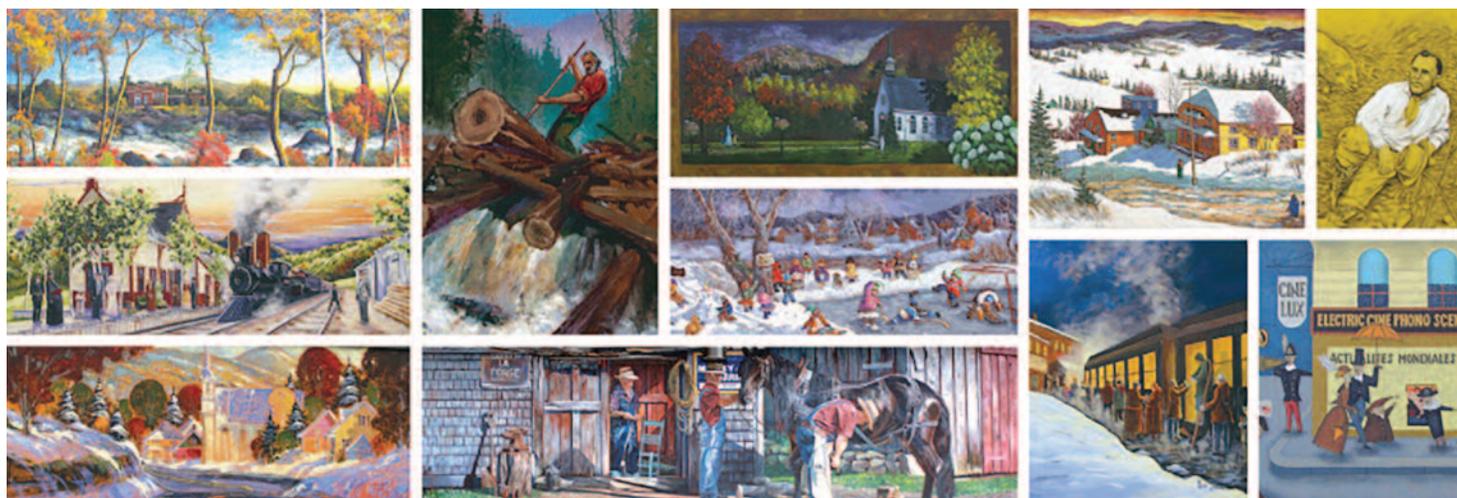
Par ici MA sortie!

CHAMBRE DE COMMERCE
DE **SAINTE-ADELÈ**

- Offrir aux artistes, aux artisans et aux jeunes d'ici, des espaces d'expression publics bien intégrés
- Promouvoir le développement économique et touristique par la présentation d'une riche histoire dans ces domaines
- Embellir la qualité du milieu de vie en s'adaptant au lieu. Le choix des thématiques des murales devra tenir compte de la localisation et du bâtiment où elles seront réalisées.
- Distinguer le caractère de la MRC des Pays-d'en-Haut comme destination de tourisme culturel et assurer un développement durable de cette orientation de développement

Le nouveau comité des Murales de la Chambre de commerce de Sainte-Adèle, qui est maintenant propriétaire-gestionnaire des murales, est en pourparlers pour l'installation de deux nouvelles murales dont une probablement dès l'été 2015.

Le projet des murales est bénéfique pour tous et la Chambre de commerce de Sainte-Adèle tient à féliciter et à remercier les fondateurs de ce projet soit : Franck Bosco, André Voizard, Stéphane Lalande, Pierre Boyer, Claude Descôteaux, Michèle Dubuc, André Lamarche et finalement Charles-David Cardinal pour leur travail soutenu et leur persévérance pour la réussite du projet. Maintenant, la Chambre de commerce de Sainte-Adèle reprend le collier à titre de responsable des murales. Pour tous commentaires, suggestions, idées, communiquez avec nous au 450 229-2644.





Service du greffe

LES AVIS PUBLICS ...

Tel que promis dans le dernier numéro de *l'Actualité adéloise*, je vous propose une incursion dans le contenu des avis publics. Je me suis prêté au jeu de relire plusieurs types d'avis publics dernièrement publiés dans les journaux locaux avec un œil différent – non pas de celui qui les rédige, mais de celui qui les lit – et, en tant que récepteur de toute cette information, je dois vous avouer que ces documents ne sont pas aussi faciles d'approche. Leur contenu est encore fastidieux, la terminologie utilisée n'est pas évidente à comprendre, puisque leur style reste encore très juridique. Mais malheureusement, beaucoup de ce qui se trouve dans ces avis sont obligatoires en vertu des différentes lois québécoises. Les canevas de base de ces avis sont souvent proposés par les différents ministères responsables. Mais encore me direz-vous ...

En faisant le tour de ces journaux, je me permets de recenser plusieurs types d'avis publics, dont certains seront abordés dans ces pages pour leur complexité ou leur particularité. Commençons par les avis visant les règlements d'emprunt (avis de registre ou procédure d'enregistrement) et les avis d'entrée en vigueur pour tous les règlements.

Évidemment, cette liste est loin d'être exhaustive et très subjective.

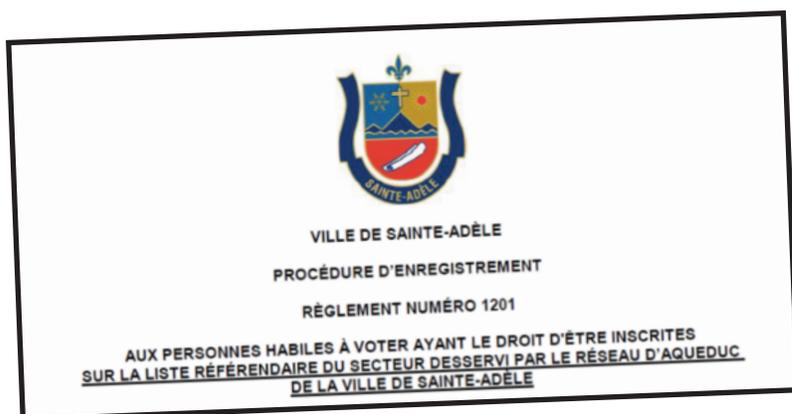
En partant, les avis publics doivent être affichés à l'hôtel de ville et publiés dans un journal qui paraît sur le territoire de la ville. La Ville préconise les journaux locaux, sauf pour de très rares exceptions.

l'approbation des personnes habiles à voter. Par exemple, une personne habile à voter est un électeur, une personne qui vote à des élections municipales. Ainsi, ces personnes inscrites sur la liste référendaire peuvent se présenter lors de jours bien déterminés par l'avis afin de signer un registre signifiant l'objection à l'emprunt proposé.

Dans un premier temps, l'avis doit nommer le règlement qui est proposé, incluant l'emprunt et la dépense demandée, ainsi que la date de son adoption par le conseil.

Ensuite, ces avis contiennent généralement les qualités de l'électeur, extrait de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*. Le jour de l'adoption du règlement, une personne physique domiciliée à Sainte-Adèle doit avoir 18 ans et ne pas être en curatelle, être citoyen canadien et au Québec depuis plus de six mois. En plus, la loi prévoit l'ajout des personnes dont leur résidence secondaire est à Sainte-Adèle depuis plus de douze mois et qui sont propriétaires uniques ou copropriétaires d'un immeuble (en sus des premières qualités énumérées). Enfin, il faut inclure les personnes morales qui pourront avoir le droit de signer un registre et donc de voter à un référendum, par un représentant dûment nommé.

Ainsi, la liste référendaire est composée de la liste électorale en ajoutant toutes les personnes morales (commerces, entreprises, etc.) ayant une place d'affaires dans la ville de Sainte-Adèle.



1- Les avis publics pour les procédures d'enregistrement de règlement auprès des personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire.

Ouf, quel titre! Après l'adoption par le conseil municipal d'un règlement d'emprunt, tous – ou presque tous – ces règlements doivent être soumis à

L'avis indique également la quantité de signatures requises pour que le règlement soit approuvé ou rejeté par les personnes habiles à voter. Si un règlement vise toute la ville, le nombre minimum de signatures est de 500. Toutefois, selon la grandeur du secteur visé, ce nombre peut varier de quelques signatures à plusieurs centaines et il est établi selon une formule mathématique assez particulière. Dans ce dernier cas, un plan démontrant le secteur doit être présent dans l'avis public. Petite précision, l'avis doit faire mention que le règlement est approuvé par les personnes habiles à voter si la quantité de signatures requises n'est pas atteinte.

Finalement, l'avis doit indiquer la date, l'heure et l'endroit de la tenue de ce registre, des moments où il est possible de consulter le règlement et enfin, le lieu et l'heure de l'annonce du résultat. La Ville tient normalement ses registres les mardis entre 9 h et 19 h à l'hôtel de ville. Cette date étant fixée cinq jours après la parution de l'avis public. Le résultat est annoncé après 19 h.



Service du greffe

2- Entrée en vigueur (ou promulgation) des règlements

Les avis publics d'entrée en vigueur ont des spécificités et sont la dernière procédure légale pour les règlements municipaux. Tous les types de règlements y passent, avec quelques variantes. Par exemple, les avis d'entrée en vigueur pour les règlements d'emprunt indiquent la date de l'approbation de l'emprunt par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Ces règlements entrent en vigueur à la date de l'avis public. Par contre, les règlements d'urbanisme entrent en vigueur à la date de délivrance d'un certificat de conformité par la municipalité régionale de comté (MRC).

Je réserverai un espace pour continuer sur le sujet dans le prochain bulletin où il sera question des avis publics concernant les règlements d'urbanisme. Mais à la lumière de cet exercice, j'avoue candidement que les avis publics, bien qu'ils donnent toute l'information, restent encore très techniques et juridiques. Un jour, peut-être, les obligations légales quant aux avis seront modifiées pour rejoindre un plus large public.

Note : ce texte n'a aucune valeur légale

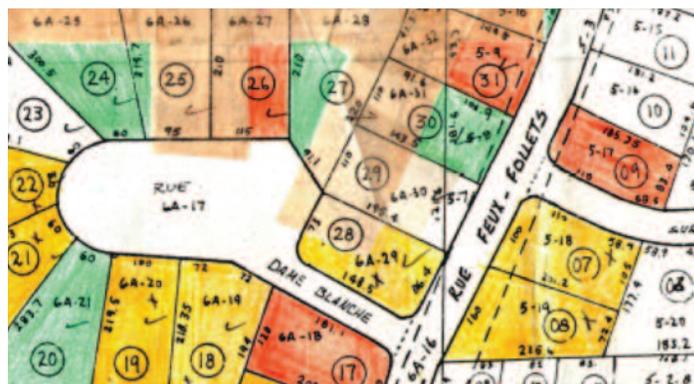
Un peu d'histoire en archives

Les plans, les règlements municipaux et toujours plus de toponymie

Pour continuer sur la même lancée du précédent numéro de ce bulletin, je retrace dans plusieurs documents anciens que je traite au fil des semaines une histoire riche et toujours plus emballante. Cette histoire s'est écrite avec les différents projets conçus avec la collaboration des élus et des employés et des nombreux développeurs (promoteurs, commerçants, artisans), ce qui a permis de faire progresser une ville toujours plus vivante, celle que nous retrouvons aujourd'hui. Cette ville vacille entre nature et urbanité, tourisme, culture et sport. Ces aspects sont bien réels dans les plans et dans tous les règlements municipaux, qui comme les procès-verbaux, démontrent l'évolution de la ville. Comment elle a été aménagée au fil du dernier siècle, comment les routes et chemins ont été construits, en bordure de rivières ou des grands axes routiers, comment s'est développé cet immense territoire et, qui plus est, comment nous avons nommé nos lieux pour nous repérer, physiquement et culturellement.

Il y a de ces lieux qui ne nécessitent plus de présentation : parc Claude-Henri-Grignon (en l'honneur du grand écrivain du roman *Un homme et son péché*), parc Lionel-Patry (ancien maire de Sainte-Adèle), plage Jean-Guy-Caron (ancien maire de Sainte-Adèle), rue Arthur-Toupin (ancien maire de Mont-Rolland), rue Claude-Grégoire (ancien maire de Mont-Rolland), rue Jean-Pierre-Masson (acteur dans les Belles histoires des pays d'en haut, personnifiant Séraphin Poudrier), rue Émile-Cochand (ancien champion de ski suisse bien établi dans la région), rue Henri-Dunant (fondateur de la Croix-rouge).

Toutefois, d'autres lieux demandent de se replonger dans les textes du folklore québécois. Très fascinant. C'est le cas du développement des Jardins Loup-Garou qui s'est établi dans le secteur du rang 3 du canton de Morin au début des années 1970, et plus connu aujourd'hui comme le chemin du Mont-Loup-Garou. Nous y retrouvons des noms de rues assez inusités. Ainsi, ces noms sont issus de notre folklore québécois et sont des plus légendaires. Par exemple, la rue du Chien-d'Or est nommée d'après une légende voulant que la vengeance devienne



tragédie ; le chemin des Feux-Follets, nommé selon la manifestation lumineuse sous la forme d'une petite flamme, représentation possible des esprits. Que dire de la rue de La Corriveau, selon l'histoire de cette dame son personnage est lié à « sorcellerie ou au martyr » et de la rue Jos-Montferrand, nommé en l'honneur d'un homme fort dont la légende aura fait de lui un quasi-surhomme! La rue de la Dame-Blanche nommée selon la légende des apparitions ou la rue du Sauvage-Mouillé nommée selon le mythe de l'âme errante d'un indien aux abords des rapides du Saut-aux-Récollets, près de Montréal. Je pourrais continuer avec les rues Tom-Caribou, de la Fée-Rouge, du Survenant ou du Mont-Loup-Garou!

Nous connaissons l'importance du folklore. Cette dénomination des lieux nous permettra de garder un œil ouvert sur ce qui a composé le Québec depuis des temps immémoriaux!

Yan Senneville
Archiviste et greffier adjoint

PÉRIODES D'INSCRIPTION

PAR INTERNET :

Du samedi 21 mars (dès 10 h) au dimanche 29 mars (23 h)

Allez sur notre site Internet www.ville.sainte-adele.qc.ca, dirigez-vous vers le bas de la page à droite et cliquez sur « inscription aux activités ».

EN PERSONNE :

Mercredi 25 mars de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 16 h

Judi 26 mars de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 16 h

Vendredi 27 mars et samedi 28 mars de 9 h à 11 h 30

COMMENT S'INSCRIRE?

Choisir l'option qui représente votre situation :

OPTION 1 : VOUS N'AVEZ PAS VOTRE CARTE CITOYENNE

OBTENIR VOTRE CARTE CITOYENNE

Chaque personne (adulte ou enfant) qui souhaite s'inscrire à une activité doit avoir en sa possession sa carte citoyenne VALIDE. Le citoyen qui n'a pas sa carte citoyenne doit se présenter à la bibliothèque ou au Service des loisirs durant les heures d'ouverture avec **une preuve d'identité ET de résidence valides** pour se faire photographier et faire compléter son dossier. Elle est émise sur place et est gratuite. Par la suite, vous pourrez procéder à votre inscription soit par Internet ou en personne **SELON LE MODE DE PAIEMENT CHOISI**.

PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT

Vous devez obligatoirement faire votre inscription par Internet

1. CRÉEZ VOTRE CODE D'UTILISATEUR ET VOTRE MOT DE PASSE

Le système vous permettra de créer un code d'utilisateur et un mot de passe grâce au numéro inscrit sur votre carte citoyenne

2. VOUS POUVEZ PROCÉDER À VOTRE INSCRIPTION

PAIEMENT EN ARGENT, PAR INTERAC OU PAR CHÈQUE

(à l'ordre de la Ville de Sainte-Adèle)

1. Présentez-vous au Service des loisirs (Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland au 1200, rue Claude-Grégoire) durant les périodes d'inscription ci-haut mentionnées avec votre carte citoyenne

2. VOUS POUVEZ PROCÉDER À VOTRE INSCRIPTION AU SECRÉTARIAT DU SERVICE DES LOISIRS

Si vous n'avez pas votre carte citoyenne, elle pourra être émise sur place. Assurez-vous d'avoir les bons documents (preuves de résidence et d'identité valides)

OPTION 2 : VOUS AVEZ VOTRE CARTE CITOYENNE

INSCRIPTION PAR INTERNET

SI VOUS N'AVEZ NI CODE D'UTILISATEUR NI MOT DE PASSE
CRÉEZ VOTRE CODE D'UTILISATEUR ET VOTRE MOT DE PASSE SUR LE SITE DES INSCRIPTIONS

Le système vous permettra de créer un code d'utilisateur et un mot de passe en vous demandant votre numéro de carte citoyenne ainsi que votre date de naissance

VOUS POURREZ PROCÉDER À VOTRE INSCRIPTION

Paiement par CARTE DE CRÉDIT seulement

INSCRIPTION PAR INTERNET

SI VOUS AVEZ UN CODE D'UTILISATEUR ET UN MOT DE PASSE

VOUS POUVEZ PROCÉDER À VOTRE INSCRIPTION

Paiement par CARTE DE CRÉDIT seulement

Si vous désirez payer EN ARGENT, PAR INTERAC OU PAR CHÈQUE vous devez vous rendre au Service des loisirs durant les périodes d'inscription mentionnées ci-haut

Accès gratuit à l'Internet

Nous vous rappelons que vous avez accès gratuitement à l'Internet à la bibliothèque Claude-Henri-Grignon durant les heures d'ouverture.

Lieu de résidence

Le Service des loisirs se réserve le droit de faire les vérifications nécessaires afin de confirmer votre lieu de résidence.

Tarifs des cours

La Ville se réserve le droit de modifier les tarifs sans préavis.

Service des loisirs

450 229-2921, poste 244 - loisirs@ville.sainte-adele.qc.ca



programmation *Printemps* 2015

service des loisirs

ÉVITEZ LA COHUE, INSCRIVEZ-VOUS PAR INTERNET !

PÉRIODES D'INSCRIPTION

PAR INTERNET : Du samedi 21 mars (dès 10 h) au dimanche 29 mars (23 h)

EN PERSONNE : Mercredi 25 mars de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 16 h
Jeudi 26 mars de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 16 h
Vendredi 27 mars et samedi 28 mars de 9 h à 11 h 30



ACTIVITÉS sportives et récréatives

pour enfants

KARATÉ

CLIENTÈLE : 5 à 14 ans
PAR : Lorenzo D'Anna
LIEU : Gymnase école secondaire A.-N.-Morin
HORAIRE : Vendredi
Débutant : de 18 h 30 à 19 h 30
Avancé : de 19 h 30 à 20 h 30
DÉBUT/FIN : 24 avril au 10 juillet
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 68 \$ (assurances incluses)
NOTE : Prévoir des frais pour l'achat du kimono; information au 1^{er} cours. Pas de cours les 15 mai et 5 juin.



pour adultes

KARATÉ

CLIENTÈLE : 15 ans et plus
PAR : Lorenzo D'Anna
LIEU : Gymnase école secondaire A.-N.-Morin
HORAIRE : Vendredi
Débutant : de 18 h 30 à 19 h 30
Avancé : de 19 h 30 à 20 h 30
DÉBUT/FIN : 24 avril au 10 juillet
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 78 \$ (assurances incluses)
NOTE : Prévoir des frais pour l'achat du kimono; information au 1^{er} cours. Pas de cours les 15 mai et 5 juin.

NOUVEAU

COURS INTERMUNICIPAL

CARDIO OXYGÈNE

Cours de cardio en plein air avec musculation légère et étirements

CLIENTÈLE : 15 ans et plus
PAR : Marie-France Cyr
LIEU : Parc derrière la Place des citoyens
HORAIRE : Jeudi de 9 h 30 à 10 h 30
DÉBUT/FIN : 16 avril au 4 juin
DURÉE : 8 semaines
TARIFICATION : 73 \$
NOTE : Les cours ont lieu derrière la Place des citoyens de Sainte-Adèle, même s'il pleut. En cas de pluie abondante ou d'orage, le cours est remis au lendemain, même heure.

NOUVEAU

FORCE ET FLEXIBILITÉ

Séances de conditionnement physique axées sur le renforcement musculaire et les étirements

CLIENTÈLE : 18 ans et plus
PAR : Marie-France Cyr
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Mardi de 9 h à 10 h
DÉBUT/FIN : 14 avril au 2 juin
DURÉE : 8 semaines
TARIFICATION : 73 \$

COURS INTERMUNICIPAL

QI GONG des organes

Étirements tendino-musculaires sur le trajet des méridiens reliés aux organes

CLIENTÈLE : 15 ans et plus
PAR : Andrée Piché
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Vendredi de 13 h à 14 h
DÉBUT/FIN : 17 avril au 5 juin
DURÉE : 8 semaines
TARIFICATION : 72 \$

ZUMBA

CLIENTÈLE : 15 ans et plus
PAR : Martine Plouffe
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Mardi de 18 h 30 à 19 h 30
DÉBUT/FIN : 21 avril au 9 juin
DURÉE : 8 semaines
TARIFICATION : 65 \$

DANSE en ligne Multi-Niveau

CLIENTÈLE : 18 ans et plus
PAR : Monique Desparois
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Mardi de 11 h à 12 h
DÉBUT/FIN : 14 avril au 2 juin
DURÉE : 8 semaines
TARIFICATION : 55 \$

PHOTOGRAPHIE

Introduction à la photo numérique

CLIENTÈLE : 18 ans et plus
PAR : Robert Lemire
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Lundi de 19 h à 21 h 30
DÉBUT/FIN : 13 avril au 15 juin
DURÉE : 8 semaines
TARIFICATION : 161 \$
PRÉREQUIS : Ce cours s'adresse à toute personne possédant un appareil numérique évolué, soit compact, hybride ou reflex.
NOTE : Pas de cours les 4 et 18 mai

STRETCHING AU SOL

CLIENTÈLE : 18 ans et plus
PAR : Andrée Piché
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Jeudi de 10 h 30 à 11 h 30
DÉBUT/FIN : 16 avril au 4 juin
DURÉE : 8 semaines
TARIFICATION : 58 \$

COURS INTERMUNICIPAL

TAI CHI avec l'éventail

CLIENTÈLE : 15 ans et plus
PAR : Michèle Lavoie
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Vendredi de 10 h 15 à 11 h 15
DÉBUT/FIN : 17 avril au 5 juin
DURÉE : 8 semaines
TARIFICATION : 58 \$
NOTE : Forme de 20 mouvements de Tai Chi tout en manipulant un magnifique éventail. Matériel fourni pour le cours.

TAI CHI DE STYLE YANG

CLIENTÈLE : 15 ans et plus
PAR : Michèle Lavoie
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Vendredi de 11 h 30 à 12 h 30
DÉBUT/FIN : 17 avril au 5 juin
DURÉE : 8 semaines
TARIFICATION : 58 \$
NOTE : Tai Chi style Yang; Qi Gong durant la période d'étirement et échauffement. Voir le site Web pour plus de détails <http://taichicentrelotus.e-monsite.com>.

ANGLAIS (conversation)

CLIENTÈLE : 18 ans et plus
PAR : Gisèle Quenneville
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Mercredi de 18 h 15 à 19 h 45
DÉBUT/FIN : 15 avril au 3 juin
DURÉE : 8 semaines
TARIFICATION : 97 \$

NOTE : La Ville se réserve le droit de modifier les tarifs sans préavis.

Carte citoyenne obligatoire pour inscription.

ACTIVITÉS

sportives et récréatives

pour les 55 ans et plus

CARDIO TONUS

Séances de conditionnement physique jumelant cardio et tonus musculaire

PAR : Marie-France Cyr
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Lundi de 10 h à 11 h
DÉBUT/FIN : 20 avril au 15 juin
DURÉE : 8 semaines
TARIFICATION : 73 \$
NOTE : Les cours du 27 avril et du 25 mai se donneront en plein air, au parc derrière la Place des citoyens. Pas de cours le 18 mai.

TONUS ET SOUPLESSE

Séances de conditionnement physique axées sur le développement du tonus et de la flexibilité

PAR : Marie-France Cyr
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Mercredi de 9 h à 10 h
DÉBUT/FIN : 15 avril au 3 juin
DURÉE : 8 semaines
TARIFICATION : 73 \$

ENTENTE intermunicipale

Une entente intermunicipale entre les municipalités de Morin-Heights, Piedmont, Saint-Adolphe-d'Howard, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs, Saint-Sauveur et Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson permet aux citoyens de ces sept municipalités de s'inscrire aux **activités offertes dans cette entente**, sans aucune tarification non-résident.

Modalités d'inscription

Suivre la procédure d'inscription de la municipalité qui offre l'activité de votre choix. Des preuves de résidence demeurent requises pour s'inscrire auprès de chacune des municipalités. Nous vous suggérons de consulter le site Internet ou de communiquer avec la municipalité concernée pour obtenir les procédures d'inscription, les dates, les horaires, les coûts et les places disponibles.

Modalités de remboursement

Les modalités de remboursement sont celles qui sont en vigueur dans la municipalité qui offre l'activité.

ACTIVITÉS OFFERTES DANS L'ENTENTE

Adultes

Anglais: Sainte-Anne-des-Lacs
Aquarelle (débutant): Sainte-Anne-des-Lacs
Atelier guitare live: Saint-Adolphe-d'Howard
Cardio Oxygène: Sainte-Adèle
Circuit d'entraînement en plein air: Piedmont

Cirque et spécialité: Saint-Sauveur
Danse à claquettes: Morin-Heights
Danse gitane: Piedmont
Danse orientale (baladi): Piedmont
Informatique (cours variés): Saint-Sauveur
Italien (niveaux 1 à 4): Morin-Heights
Judo: Saint-Sauveur
Leçon individuelle de piano ou de chant: Saint-Sauveur
Mise en forme et mieux-être: Piedmont et Saint-Sauveur
Pilates: Piedmont
Qi Gong des organes méridiens: Sainte-Adèle
Raffermissement express: Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Tai-chi-chuan: Saint-Sauveur
Tai-chi-Éventail: Sainte-Adèle
Tam-Tam: Saint-Sauveur
Tap Clap Cardio: Saint-Adolphe-d'Howard
Wu Style Tai Chi Chuan: Morin-Heights
Yoga pour tous: Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Jeunes

Atelier d'arts créatifs (3 à 16 ans):
Saint-Adolphe-d'Howard
Broadway Time (comédie musicale):
Morin-Heights
Danse Hip-Hop (6-9 ans):
Saint-Adolphe-d'Howard
Danse Hip-Hop (6-8 ans et 9-13 ans):
Saint-Sauveur
Danse écossaise: Morin-Heights
Gardien averti: Sainte-Anne-des-Lacs et

Morin-Heights (cours bilingue)
Gymnastique: Sainte-Anne-des-Lacs
Judo: Saint-Sauveur et Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Leçon individuelle de piano ou de chant:
Saint-Sauveur
L'enfanfare (percussions africaines) (6-12 ans):
Saint-Sauveur

POUR INFORMATION

Municipalité de Morin-Heights :
450 226-3232, poste 111
www.morinheights.com
Municipalité de Piedmont :
450 227-1888, poste 223
www.piedmont.qc.ca
Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard :
819 327-2626
www.stadolpheardhoward.qc.ca
Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs :
450 224-2675, poste 262
www.sadl.qc.ca

Ville de Sainte-Adèle :
450 229-2921, poste 244
www.ville.sainte-adele.qc.ca

Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson :
450 228-2543, poste 221
www.lacmasson.com

Ville de Saint-Sauveur :
450 227-2669, poste 420
www.ville.saint-sauveur.qc.ca

généralités

Politique de tarification familiale :

Enfants (*) :

1^{er} enfant : Tarification indiquée
2^e enfant : Moins 20% • 3^e enfant : Moins 30%
(*) Ce tarif s'applique pour des enfants d'une même famille s'inscrivant au même cours.

Parent/enfant :

Si un parent s'inscrit au même cours que son enfant âgé de moins de 14 ans, le parent bénéficie du tarif enfant. Dans le cas où deux personnes adultes (plus de 14 ans) d'une même famille (lien parent/enfant) s'inscrivent au même cours, le parent bénéficie d'un rabais de 20%.

Couple : Le participant s'inscrivant avec son (sa) conjoint(e) bénéficie d'une réduction de 20%.

60 ans et plus :

Moins 20% de la tarification indiquée.

Non-résident : Ajout de 35% à la tarification indiquée.

Un seul tarif préférentiel est applicable par participant résident seulement, soit le plus avantageux.

Modalités de paiement :

Sauf avis contraire, vous pouvez payer en argent, par Interac ou par chèque à l'ordre de la Ville de Sainte-Adèle. Les cartes de crédit sont acceptées seulement pour les gens qui s'inscrivent sur le site Internet de la Ville.

Si une personne inscrite à un cours désire annuler sa participation pour quelque raison que ce soit, la grille de remboursement suivante est prévue selon le moment où est présenté l'avis écrit du participant spécifiant son désir d'annuler sa participation au cours.

Montant du remboursement**

| | |
|----------------------------|---|
| - Avant le deuxième cours | 90% du coût d'inscription moins une retenue administrative de 10 \$ |
| - Après le deuxième cours | 75% du coût d'inscription moins une retenue administrative de 10 \$ |
| - Après le troisième cours | Aucun remboursement |

** Applicable pour les programmes d'une durée de 8 cours et plus. Délai de remboursement de 30 jours après le début du cours.

La Ville remboursera au participant inscrit, la totalité du montant d'inscription à une activité lorsque :

- Le Service des loisirs annule l'activité pour insuffisance de participants;
- Le participant annule, par écrit, sa participation avant le début de l'activité;
- Cette activité ne peut être réalisée pour toute raison hors du contrôle du Service des loisirs.

Carte citoyenne obligatoire

TOUTES LES TAXES APPLICABLES SONT INCLUSES (15 ANS ET PLUS)

Service des loisirs :

450 229-2921, poste 244

Inscris-toi à la formation
pour devenir animateur de
camp de jour.

Dates de
formation:

28, 29 mars,
11 et 12 avril 2015

Total: 34h

Formation
DAFA

Le Diplôme d'aptitude
aux fonctions
d'animation

seulement 40\$

16 ans et +

Dès le 12 janvier 2015

Pour t'inscrire :

www.programmedafa.com

Pour t'informer:

Contactez le Carrefour jeunesse-emploi
des Pays-d'en-Haut

Du lundi au jeudi

450.227.0074

Pour l'été 2015, la formation
DAFA sera obligatoire pour
les nouveaux animateurs
de camp de jour dans
toutes les municipalités
de la MRC des Pays-d'en-Haut.

En collaboration avec :

Villes et municipalités de Piedmont, Saint-Adolphe-D'Howard,
Saint-Sauveur, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs,
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, le Carrefour
jeunesse-emploi des Pays-d'en-Haut et
Pays-d'en-Haut en Forme.



CAMP Taloup

INSCRIPTIONS

(5-13 ans)

DU 26 JUIN AU 14 AOÛT 2015

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Les inscriptions au Camp Taloup et au service de garde sont non remboursables et non échangeables.

LORS DE L'INSCRIPTION, VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT

- fournir la carte citoyenne valide de l'enfant;
- fournir la carte d'assurance maladie de l'enfant;
- remplir une fiche médicale et d'information générale pour l'enfant;
- fournir le numéro d'assurance sociale du parent ou du tuteur qui paie les frais de garde, afin que nous puissions émettre le « relevé 24 ». Ce relevé est exigé par le ministère du Revenu si vous désirez vous prévaloir de votre droit au crédit d'impôt remboursable.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

NOUVEAU

Inscription par Internet

- Tarification spéciale : Lundi le 20 avril au samedi 25 avril

Inscription en personne

- Tarification spéciale : Jeudi le 23 avril de 17 h à 21 h, vendredi et samedi les 24 et 25 avril de 9 h à 13 h.
- Tarification régulière (selon les places disponibles) : À compter du mercredi 29 avril pendant les heures d'ouverture du Service des loisirs.
- Formulaire d'inscription
- Afin d'accélérer le processus d'inscription en personne, vous devez vous procurer le formulaire d'inscription ainsi que la fiche médicale au Service des loisirs pendant les heures d'ouverture ou sur notre site Internet sous l'onglet Service des loisirs, Camp de jour et ce, à compter du 13 avril 2015
- Prenez note que si des informations sont manquantes, nous ne procéderons pas à l'inscription.

MODALITÉS DE PAIEMENT

En personne au Service des loisirs

- Paiement en argent, par paiement direct, par carte de crédit ou par chèque* fait à l'ordre de la Ville de Sainte-Adèle.
 - Paiement de la totalité des frais pour chaque enfant inscrit comme suit :
 - Moins de 200 \$: Payable obligatoirement à l'inscription
 - Plus de 200 \$:
 - 200 \$ minimum à l'inscription
 - 50 % du solde restant par chèque postdaté seulement (15 mai 2015)
 - Le solde par chèque postdaté seulement (5 juin 2015)
- * Apportez des chèques vierges afin d'éviter les erreurs de montant

Par Internet

- Paiement complet par carte de crédit

INFORMATION SUR LE CAMP

GRANDE FÊTE DE L'ÉTÉ

Pour célébrer le début du camp et le début de l'été, venez profiter d'une journée remplie d'activités spéciales.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

- Tour d'escalade
- Jeux gonflables
- BBQ
- Jeux, ateliers, plage et bricolage

CAMP TALOUP

- Le camp de jour se déroulera du vendredi 26 juin au jeudi 13 août 2015 selon l'horaire établi;
- La période d'animation se déroule du lundi au jeudi de 9 h à 16 h et le vendredi de 9 h à 15 h;
- Un service de garde est offert du lundi au jeudi de 7 h 30 à 9 h et de 16 h à 18 h et le vendredi de 7 h 30 à 9 h et de 15 h à 18 h;
- L'animation régulière du camp comprend des activités spéciales, des thématiques, des activités ludiques, des sports et beaucoup de plaisir.

RENCONTRE D'INFORMATION

L'équipe de coordination du Camp Taloup aura le plaisir de vous accueillir pour une rencontre d'information à la Place des Citoyens, 999, boulevard de Sainte-Adèle, le mardi 9 juin à 19 h.



CAMP Taloup

INSCRIPTIONS

TARIFICATIONS :

PROFITEZ DE NOTRE TARIFICATION SPÉCIALE DU 20 au 26 AVRIL

| | Tarif résident | | | Tarif non-résident |
|---|------------------------|-----------------------|-----------------------|--------------------|
| | 1 ^{er} enfant | 2 ^e enfant | 3 ^e enfant | |
| FÊTE DE L'ÉTÉ Vendredi - 26 juin | 31,20 \$ | 24,96 \$ | 20,28 \$ | 62,40 \$ |
| Camp régulier à la semaine | 52 \$ | 41,60 \$ | 33,80 \$ | 104 \$ |
| Camp à l'été (incluant fête de l'été) | 350 \$ | 280 \$ | 245 \$ | 700 \$ |

TARIFICATION RÉGULIÈRE À COMPTER DU 29 AVRIL

| | Tarif résident | | | Tarif non-résident |
|---|------------------------|-----------------------|-----------------------|--------------------|
| | 1 ^{er} enfant | 2 ^e enfant | 3 ^e enfant | |
| FÊTE DE L'ÉTÉ Vendredi - 26 juin | 37,20 \$ | 29,76 \$ | 24,18 \$ | 74,40 \$ |
| Camp régulier à la semaine | 62 \$ | 49,60 \$ | 40,30 \$ | 124 \$ |
| Camp à l'été (incluant fête de l'été) | 420 \$ | 336 \$ | 269 \$ | 840 \$ |

SERVICE DE GARDE :

| Service de garde ** | Tarif résident | | | Tarif non-résident | | |
|---------------------|----------------|--------------|--------------|--------------------|--------------|--------------|
| | À l'été | À la semaine | À la carte * | À l'été | À la semaine | À la carte * |
| | 175 \$ | 25 \$ | 30 \$ | 266 \$ | 38 \$ | 40 \$ |

* La carte du service de garde donne accès à 20 périodes de 30 minutes et elle est valide pour tous les enfants d'une même famille.

** Il est à noter que des frais de retard s'appliqueront lorsque l'enfant quitte le service de garde après 18 h ou si l'enfant n'est pas inscrit et ne possède pas de carte. Pendant les heures du service de garde vous pourrez payer des frais de dépannage de 3 \$ par période de 30 minutes. Après 18 h, des frais de 1 \$ par minute vous seront chargés. Ces frais sont payables IMMÉDIATEMENT en argent comptant seulement.

SORTIES :

Trouvez une description complète des activités des camps thématiques sur le site Internet de la Ville.

| Semaine | Jour | Sorties payantes 30 \$ par sortie | DESCRIPTION |
|--------------------------|-------|--|---|
| 2 (30 juin) | Mardi | FUNTROPOLIS | Un labyrinthe à multiples niveaux, 4 trampolines superposés avec filets de sécurité, 3 immenses glissades ondulées, 2 tyroliennes, obstacles divers, jeux d'adresse de tous pour tous les âges! |
| 3 (7 juillet) | Mardi | MSI - PARC AQUATIQUE | Le plus grand aqua parc en montagne! Avec plus de 4 kilomètres de glissades d'eau, des tonnes de litres d'eau et des activités en plein air! |
| 4 (14 juillet) | Mardi | CAMP AU P'TIT BONHEUR | Voile, rabaska, vie en forêt, entomologie, hébertisme, vie animale, chauve-souris, jeux coopératifs, dîner en forêt, randonnée aux cabanes dans les arbres |
| 5 (21 juillet) | Mardi | VILLAGE DU PÈRE NOËL 5-8 ans ESCALADE EXTÉRIEURE À VAL-DAVID 9-12 ans | Le Village du Père Noël réunit tout ce que les jeunes aiment : jeux d'eau, activités d'hébertisme, animaux de la ferme et spectacle de magie. En tout, plus de 40 activités sont offertes aux enfants de 2 à 8 ans, qui peuvent aussi rencontrer le Père Noël - le vrai! Escalade avec ATTITUDE MONTAGNE! Au grand air, les jeunes partiront à la conquête de la paroi. Ils apprendront les rudiments de base de l'escalade, dépasseront leurs limites et vivront une journée forte en émotions le tout encadré par une équipe certifiée et passionnée. |
| 6 (28 juillet) | Mardi | GPS AVENTURE | Déambulez dans les sentiers du parc du Bois-de-Belle-Rivière d'un point de repère à un autre à l'aide de GPS plein air. Les directives, questions et indices seront affichés sur des Ipods Touch. |
| 7 (4 août) | Mardi | ARBRASKA RAWDON | Des moments palpitants en traversant 120 jeux répartis sur 9 parcours dans les arbres et 4 minijeux de difficultés variées. Des voltiges sur les 25 tyroliennes. |
| 8 (11 août) | Mardi | MSI - PARC AQUATIQUE | Le plus grand aqua parc en montagne! Avec plus de 4 kilomètres de glissades d'eau, des tonnes de litres d'eau et des activités en plein air. |

La Ville de Sainte-Adèle se réserve le droit de changer ou d'annuler les activités sans préavis. LES PLACES SONT LIMITÉES.

CAMPS THÉMATIQUES :

Trouvez une description complète des activités des camps thématiques sur le site Internet de la Ville.

| Semaine | Jour | Camp | DESCRIPTION | Coûts |
|----------|--|---------------------------------------|---|--|
| 5 | Lundi mercredi jeudi vendredi | PLEIN AIR VIE EN FORÊT 9-12 ans | -Vélo de montagne -Canot -Survie en forêt -Randonnée pédestre | 60 \$ (rés.) 72 \$ (n.rés.) |
| 6 | Lundi mercredi jeudi vendredi | TENNIS INITIATION 8-9 ans | 1 période de 1 h 30 par jour réservée à l'apprentissage des rudiments de base du tennis | |
| 6 | Lundi mercredi jeudi vendredi | DÉVELOPPEMENT 10-12 ans | 1 période de 1 h 30 par jour afin de perfectionner les bases du tennis | |
| 7 | Lundi mercredi jeudi vendredi | DANSE LA VIE DE STAR 8-9 ans | 2 périodes de 60 min par jour de différents styles de danse | |

Tous les campeurs qui souhaitent s'inscrire au camp thématique doivent être inscrits au camp régulier. Le montant de 60 \$ est en sus du coût du camp régulier. Un minimum de 8 et un maximum de 12 campeurs par camp.

PLACE des citoyens

Photo: Lucien Isabelle



Surveillez nos événements à venir!

Parfums d'ailleurs

**La Grèce: Les îles, la Crète et le continent
Les Aventuriers Voyageurs - 19 mars à 19 h 30**



Laissez-vous emporter par les aventures ensoleillées de Yannick, Marie et de la petite Sofia à travers la Grèce avec la présentation de ce film des Aventuriers Voyageurs. Parti à la découverte de la péninsule grecque avec leur bébé, ce jeune couple québécois vous fera découvrir un pays qui offre aux visiteurs bien plus que de magnifiques paysages. Berceau de l'Antiquité et forte d'un patrimoine culturel et historique important, la Grèce vous sera présentée sous toutes ses coutures! D'Athènes, sa capitale, aux îles mystiques des Cyclades comme Santorini ou Mykonos, en passant par des endroits mondialement reconnus comme le Péloponnèse ou les Météores, vous découvrirez la Grèce comme vous ne l'aurez jamais vue!

Yannick Gervais est le fondateur des Aventuriers Voyageurs. Passionné de voyages, il ne se lasse pas de parcourir le monde depuis son tout premier voyage dans l'Ouest Canadien à 17 ans. Marie Bolduc-Béliveau partage cette même passion pour les voyages, qui l'a conduite sur plusieurs continents. Après quelques longs séjours au Mexique, au Costa Rica et en Corée du Sud, elle s'impliqua avec les Aventuriers Voyageurs.

**Carte citoyenne : 10 \$
Tarif régulier : 15 \$**

**Pérou et Bolivie : Peuples et montagnes
23 avril à 19 h 30**



Ce film raconte le parcours du couple à travers deux voyages de un mois chacun en Amérique du sud. La cordillère Blanche au Pérou en 2008 et l'altiplano Bolivien et ses plus hautes cimes en 2011. Avec des images d'une saisissante beauté et des récits passionnants souvent teintés d'humour, les voyageurs nous amènent avec eux près des Péruviens et des Boliviens ainsi que dans les hauteurs des Andes.

Au menu, une rencontre avec le peuple Quechua, animation de la grande ville de La Paz, marchés colorés et odorants des villages, panoramas sauvages à couper le souffle de la majestueuse cordillère Blanca au Pérou et de la cordillère Real en Bolivie, succès à plus de 6000 mètres sur le Huayna Potosi et acceptation des forces de la nature sur le Sajama, volcan de 6542 mètres. Pérou et Bolivie: Peuples et montagnes est un heureux mélange de culture et de nature ainsi que d'aventures parfois humaines et parfois extrêmes.

**Carte citoyenne : 10 \$
Tarif régulier : 15 \$**

Samedis jeunesse

présenté en collaboration avec

cime 103.9 101.3
Le Réseau des Lycéens

**M. Mute - Jongleries et acrobaties 4 à 12 ans
21 mars à 13 h 30**



M. Mute, un être doué de multiples talents: comédien, jongleur et acrobate, ce personnage espiègle inspiré du cinéma muet nous en met plein la vue! Il nous transporte dans son monde imaginaire où les objets qui l'entourent se mettent soudainement à s'animer à son contact! Le mobilier de sa maison se transforme ainsi en accessoire de cirque au gré de son inspiration. Évoluant sur des musiques rythmées et variées, ses mimiques et sa façon de bouger fascineront petits et grands. Énergique et amusant, M. Mute est un hôte exemplaire qui se préoccupe de son public, complice à chaque instant de ses aventures abracadabrantes. Vif et futé, il excelle dans ses interactions avec les spectateurs, en compagnie de ses amis Flip le chien savant, Tyrannis Rex la plante carnivore et Roar le serpent dragon. Tout en action, ce personnage charismatique à l'humour contagieux est un passionné du moment présent à la puissance dix.

Comédien, jongleur, acrobate, auteur, concepteur et interprète, le créateur de M. Mute s'est inspiré du cinéma muet, de la bande dessinée et des personnages tels que PICOLO, SOL et GOBELET pour créer son personnage. Artiste de cirque, membre fondateur de «Dynamo Théâtre», il a roulé sa bosse au Québec, au Canada et à l'étranger (États-Unis, Moyen-Orient, Asie) depuis plus de 30 ans, aussi bien sur scène que dans la rue.

**Enfant avec carte citoyenne : 5 \$
Enfant tarif régulier : 8 \$
Adulte accompagnateur (un adulte par enfant) : gratuit**

PLACE des citoyens



Surveillez nos événements à venir!

Samedis jeunesse

présenté en collaboration avec  cime 103.9 101.3
Le Rythme des Laurentides

Atelier brico-choco : création chocolatée
7 à 12 ans - 11 avril à 13 h 30



Depuis plus de 30 ans, Marie-Claude possède une chocolaterie à son nom à Sainte-Adèle dans laquelle on retrouve aussi un joli café-resto. Elle y propose du chocolat de fabrication artisanale et plusieurs autres produits dont ses fameuses gaufres et

macarons. Heureuse de pouvoir transmettre son savoir-faire, elle invite les enfants à un atelier découverte sur le chocolat. En plus d'en apprendre davantage sur le cacao, les jeunes pourront confectionner une création pour souligner la fête de Pâques.

Bienvenue à tous les petits gourmands! Les enfants doivent être âgés de 7 ans et plus puisqu'ils ne peuvent être accompagnés d'un parent. Les places étant limitées, les réservations sont requises.

Enfant avec carte citoyenne : 5 \$
Enfant tarif régulier : 8 \$

Symphonies et viennoiseries

présenté en collaboration avec  Trio Kaffeehaus : Café Vienna
Pâtisserie et boulangerie
29 mars à 13 h 30



Les deux membres fondateurs de cet ensemble, Anne Lauzon et Jean Deschênes, ont étudié auprès de maîtres provenant des Orchestres philharmonique et symphonique de Vienne. Ils se sont depuis, produits au Canada et en Europe où la critique a unanimement loué leur maîtrise du style propre à cette musique si raffinée. Ils se sont vu décerner la «Décoration du mérite en or» par le gouvernement autrichien qui a voulu souligner leur contribution à la promotion de la culture viennoise. À l'invitation du Dr Eduard Strauss, descendant de l'illustre dynastie, l'ensemble donnait le concert de clôture du Symposium Strauss 1999 à Vienne. Le trio est maintenant constitué de membres de la même famille faisant aussi partie de l'Ensemble Transatlantik Schrammel qui a fait résonner la musique traditionnelle et romantique viennoise à travers le monde. Anne Lauzon et Anouk Deschênes sont à la clarinette et Jean Deschênes, à la contrebasse viennoise.

Carte citoyenne : 5 \$
Tarif régulier : 10 \$

Conférences d'auteurs

Serge Beaudette - Cervele d'oiseaux : compliment ou insulte? 30 avril à 19 h 30



Un cerveau parfois de la grosseur d'un grain de riz est-il capable de capacités pouvant nous surprendre? Est-il vrai qu'on peut comparer l'intelligence de certains oiseaux à celle d'enfants de 5 ans? Est-ce que l'humain est le seul animal à utiliser des outils, à les fabriquer, à les inventer? Des questions intrigantes, des réponses troublantes!

Laissez votre orgueil à la maison et constatez à quel point les oiseaux ne sont pas si écervelés qu'on le croit. Appuyé d'images, de vidéos et d'expériences, vous découvrirez un univers bouleversant qui ne laisse personne indifférent!

L'ornithologue Serge Beaudette se consacre à temps plein à sensibiliser les gens à la nature, son respect et sa compréhension. Chroniqueur régulier à Radio-Canada, pour la Tribune, il signe aussi des textes dans plusieurs livres et revues, textes agrémentés de ses photographies, à travers lesquelles il partage le regard sensible et unique qu'il pose sur les êtres vivants. Par la présentation et l'animation de cours, de conférences, de randonnées guidées et de voyages organisés partout sur la planète, il emmène les gens à la découverte des beautés du monde.

Pédagogue et grand communicateur, il nous livre de façon claire ses acquis et son message avec une belle touche d'humour et des réflexions philosophiques non moralisatrices! Il nous invite à redécouvrir avec émerveillement la grandeur de la Vie.

Carte citoyenne : 5 \$
Tarif régulier : 10 \$

Les billets pour les activités de la Place des citoyens sont disponibles en prévente au Service des loisirs de la Ville de Sainte-Adèle, à la bibliothèque Claude-Henri-Grignon ou le soir même, une heure avant l'événement, à la billetterie de la Place des citoyens. On peut obtenir plus de renseignements sur la programmation d'activités en consultant le site Internet de la Ville de Sainte-Adèle: <http://ville.sainte-adele.qc.ca/parc-claude-henri-grignon.php>

PLACE des citoyens



Surveillez nos événements à venir!

Événements spéciaux

Saveurs et épices du monde
Atelier de découvertes - 15 avril à 19 h 30



Prenez part à une démonstration culinaire qui mettra tous vos sens en éveil. Présenté par la boutique Le Moulin aux épices, cet atelier propose aux participants la découverte d'un amalgame de saveurs et d'odeurs des plus stimulants! Outre des informations pratiques sur les différentes familles d'épices et leurs diverses utilisations, dégustez un produit maison cuisiné à base d'un savoureux mélange d'épices. Nathalie Bergeron vous ouvre les portes d'un univers parfumé et coloré, qui aura tôt fait de vous mettre l'eau à la bouche!

Fondé en 2006 Le Moulin aux épices est une microépicerie qui propose non seulement un vaste choix d'épices, de viandes et de produits fins mais qui offre également des démonstrations culinaires sur des thèmes tels que: Indien, Vietnam, Épices du monde, Tapas, etc.

Les places étant limitées pour cet atelier, les réservations sont requises au 450 229-2921, poste 244.

Carte citoyenne : 5 \$
Tarif régulier : 10 \$

Expositions à venir

GRATUIT

*Les salles sont ouvertes les jeudis et vendredis de 13 h à 16 h,
les samedis de 10 h à 17 h et les dimanches de midi à 17 h.*

Lise Tremblay Thaychi
Apprivoiser l'inconnu
6 mars au 3 avril



Cette exposition regroupe des œuvres réalisées autour d'une série de 100 petits dessins (formats 4 x 4 pouces) peints en 2013 dans le Périgord lors d'une résidence d'artiste. Plusieurs tableaux seront jumelés à des sculptures pour permettre la «connivence» entre les deux techniques. Peintre et sculpteur, Lise Tremblay a étudié la peinture et la sculpture aux Beaux-arts de Montréal mais aussi plusieurs autres techniques dont l'eau-forte, le papier et le collage. Elle a plus de 30 expositions solos à son actif, au Québec, en Europe et en Amérique du Sud. Ses œuvres font partie de plusieurs collections privées et publiques.

ESPACE en art
Pour une enfance sans violence
9 avril au 3 mai



ESPACE Laurentides est un organisme situé à Sainte-Adèle dont la mission est de prévenir toutes les formes de violence faites aux enfants. Des artistes professionnels s'unissent pour une deuxième année afin de créer des œuvres qui seront exposées, puis vendues, dans le cadre d'un encan-bénéfice d'envergure qui aura lieu le 3 mai à la Place des citoyens.

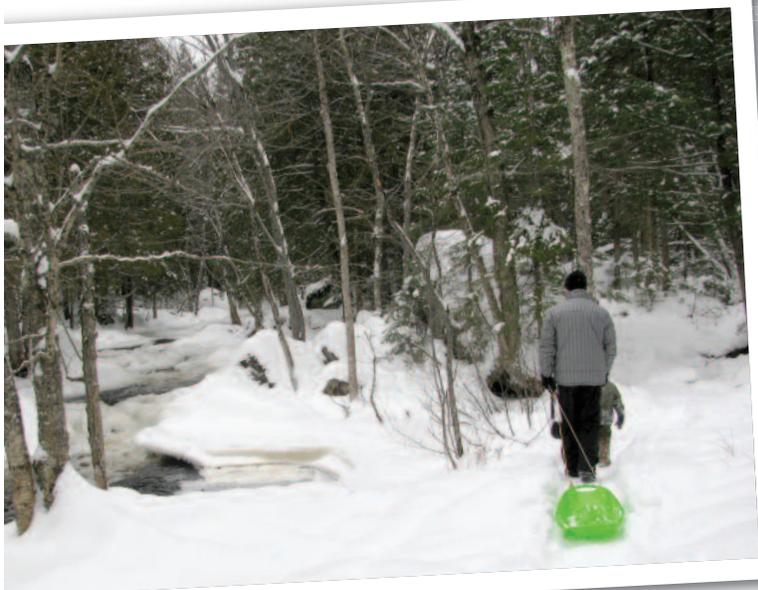
PARC DONCASTER

Il ne faut pas oublier que le parc Doncaster est ouvert toutes les fins de semaine de 9 h à 17 h 30 et ce jusqu'à la fin mai. Par la suite, il sera ouvert 7 jours/semaine pour votre grande satisfaction. Allez découvrir ce magnifique joyau naturel, chez nous à Sainte-Adèle. Ski de fond, raquette, pêche, randonnée, une vingtaine de kilomètres vous attendent pour prendre l'air à proximité de votre demeure. C'est un rendez-vous idéal pour prendre en main votre santé.

Pour de plus amples informations sur votre parc : Martin au 450 229-6686

MARCHÉ DE L'IMMOBILIER

N'oubliez pas le marché de l'immobilier qui aura lieu les 29-30-31 mai prochains à la Place des citoyens. Si vous voulez tout savoir sur l'immobilier et sur l'aménagement extérieur, venez nous visiter, plusieurs experts dans tous les domaines connexes de l'immobilier et de l'aménagement seront sur place pour répondre à vos questions. Un beau salon qui vous démontrera que la compétence se trouve ici à Sainte-Adèle et dans la région. Venez nous visiter, l'accès au site est gratuit ! C'est le rendez-vous par excellence dans les Laurentides dans ce domaine !



30^E ANNIVERSAIRE de la Nuit adéloise Desjardins

La Chambre de commerce fêtera le 30^e anniversaire de la Nuit adéloise Desjardins le 2 mai prochain à l'hôtel Le Chantecler. Ce gala prestigieux de la Chambre a pour but de récompenser mais aussi de souligner le travail de tous les commerçants de Sainte-Adèle. C'est en 1986 qu'a vu jour la première Nuit adéloise sous la présidence d'honneur de monsieur Pierre Péladeau. Trente ans après, c'est son fils qui aura l'honneur d'être parmi nous à titre d'invité spécial de la soirée. Nous en profiterons pour revoir des images-vidéo du tout premier gala. Cette magnifique soirée est ouverte à tous car nous profitons tous des commerçants adélois, donc c'est le temps de souligner et de réseauter ensemble.



Par ici MA sortie!

CHAMBRE DE COMMERCE
DE SAINTE-ADÈLE

Les billets sont disponibles au coût de 150 \$ plus taxes, incluant le service de valet, le vestiaire, le cocktail avec bouchées, le repas, le vin et la soirée dansante. La Nuit adéloise veut regrouper non seulement la communauté d'affaires, mais aussi toutes les Adéloises et tous les Adélois pour démontrer notre appartenance à Sainte-Adèle et son dynamisme. C'est donc un rendez-vous le 2 mai prochain.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec la Chambre de commerce au 450 229-2644.



Loisirs, culture et *vie communautaire*

Journées «PLACE AUX AÎNÉS»

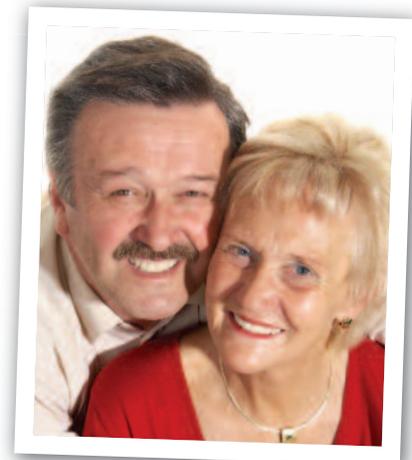
Les 4 et 5 mai 2015 à l'Hôtel du Mont Gabriel

Inscriptions obligatoires du 1er au 17 avril.
Achat de billets (15 \$) au Service des loisirs
(1200, rue Claude-Grégoire).

Les places sont limitées.

Activités, pause santé, conférence, spectacle et visite
de kiosques sont au rendez-vous.

Surveillez la programmation complète dans les
journaux locaux, sur le site Web de la Ville de Sainte-
Adèle ou communiquez avec le Service des loisirs au
450 229-2921, poste 244.





Loisirs, culture et vie communautaire

**FESTIVAL DE LA
CHANSON
DES LAURENTIDES**
www.chansonlaurentides.com



FAMILLES D'ACCUEIL et BÉNÉVOLES recherchés

Familles d'accueil

Le Festival de la chanson des Laurentides recherche des familles d'accueil pour héberger les participants du concours.

Vous devez :

- Être en mesure d'héberger un ou des participants du 4 au 8 août 2015 Vous serez responsable seulement de l'hébergement (et non les repas et loisirs)

Une expérience enrichissante assurée!

Si vous êtes intéressé ou désirez plus d'informations, contactez-nous au 514 972-7558 ou à jolyanne@chansonlaurentides.com

Bénévoles

Le Festival de la chanson des Laurentides recherche des bénévoles pour les différentes représentations.

Vous devez :

- Être disponible pour deux soirs ou plus et/ou en après-midi entre les 4 et 8 août 2015

Une expérience valorisante et captivante!

Plusieurs postes de bénévoles restent à combler, si vous êtes intéressé ou désirez plus d'informations, contactez-nous au 514 972-7558 ou à jolyanne@chansonlaurentides.com

Visitez-nous au www.chansonlaurentides.com

LA FÊTE DES VOISINS 2015



La Ville de Sainte-Adèle est heureuse d'annoncer qu'elle participe à la 10^e édition de la Fête des voisins, qui aura lieu le samedi 6 juin 2015. Elle invite ses citoyens à se joindre à cet événement qui s'étend à toutes les régions du Québec et à une quarantaine de pays à travers le monde.

Fête des voisins, c'est quoi?

La Fête des voisins vise à rapprocher les gens habitant un même voisinage, les voisins immédiats. Elle est organisée par les citoyens eux-mêmes. La Fête des voisins permet de développer la cordialité et la solidarité dans son milieu de vie.

Faites ça simple!

Organiser la Fête des voisins est très simple, il suffit de le décider! L'organisation est légère et elle ne dépend que de vous: vous et vos voisins êtes les véritables acteurs du succès. Le lieu est facile à trouver: la cour de votre maison, la cour ou le hall de votre immeuble, la rue, la ruelle, le parc, etc.

L'art de vivre ensemble!

Si vous n'avez encore jamais cultivé l'art du bon voisinage, lancez-vous! Que cette fête soit le point de départ d'un nouvel art de vivre ensemble!

Vous pouvez vous procurer l'affiche et les cartons d'invitation pour vos voisins, trouvez des conseils pratiques et des idées de fête sur le site Internet de la Ville ou sur www.fetedesvoisins.qc.ca !

N'hésitez surtout pas à vous regrouper avec d'autres voisins pour organiser ensemble votre Fête des voisins. Différentes formules sont possibles: 5 à 7, barbecue, buffet partagé, concours de desserts, etc. Libre à vous de choisir la formule qui vous plaira!

Contactez Josée Jacques, coordonnatrice à la vie communautaire au 450 229-2921 poste 207 afin d'inscrire votre fête et vous procurer quelques affiches promotionnelles.

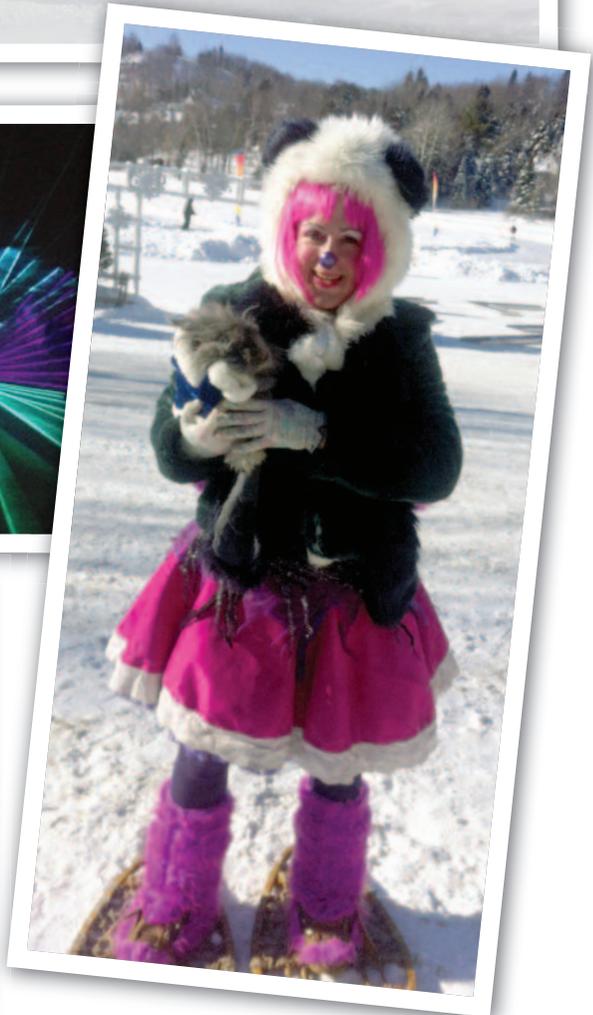
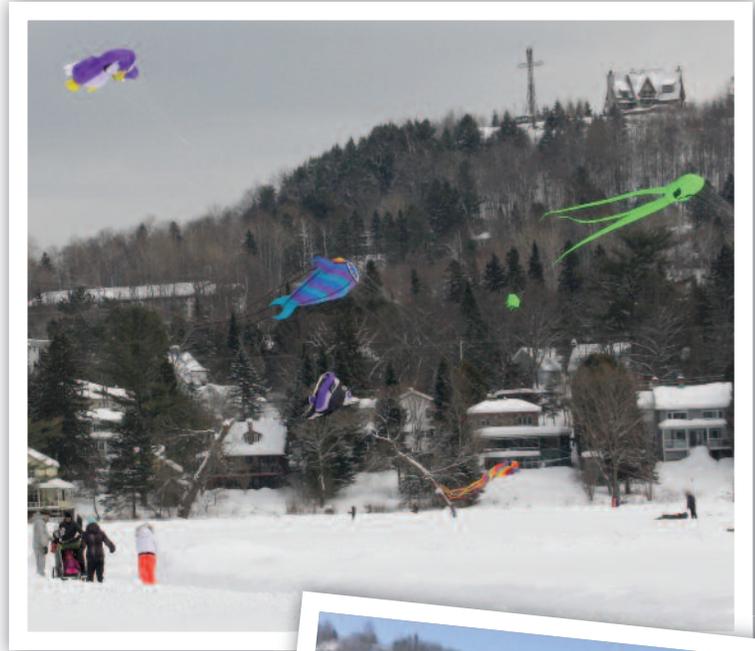


Loisirs, culture et *vie communautaire*

Une réussite pour **LES PLAISIRS D'HIVER**

Les activités organisées dans le cadre du 25^e anniversaire des Plaisirs d'hiver ont attiré quelques milliers de personnes sur le majestueux lac Rond. Le spectacle de lasers et le patin aux flambeaux de la soirée d'ouverture furent appréciés des petits et des grands. Les activités en vogue, tels le Fatbike et le Paraski et le minigolf hivernal ont permis aux curieux de s'initier. Les mascottes, les jeux gonflables, l'eskimo de glace et les amuseurs publics ont donné lieu à des photos souvenirs amusantes. Et n'oublions pas les classiques tours de traîneau à chiens, les balades en carriole, la miniferme, le disco patin, les trampolines Jumpaï et les démonstrations de cerfs-volants acrobatiques qui ont, encore cette année, créé des souvenirs familiaux gravés à tout jamais dans la mémoire de tous.

Merci à tous d'être venu célébrer la tradition hivernale des Plaisirs d'hiver de Sainte-Adèle ! À l'an prochain!





Loisirs, culture et vie communautaire

Nous arrivons à l'époque de l'année où les sports d'extérieur pratiqués par nos membres, et bien d'autres amateurs de plein air, sont difficilement praticables : nos superbes pistes de ski de fond (85 km) et de raquette (45 km) deviendront inaccessibles pour quelques semaines, avant de s'ouvrir à la randonnée et au vélo de montagne.

C'est le temps de remercier tous les propriétaires qui nous laissent passer sur leurs terrains et de nous rappeler de respecter et de laisser propres toutes les pistes qui traversent leurs propriétés!

C'est aussi le temps de reconnaître que l'harmonisation de la pratique du ski de fond et de la raquette est en bonne voie : chacun respecte la piste de l'autre, et le nombre de récriminations par les skieurs envers les raquetteurs a bien diminué.

Les vélos d'hiver, les Fatbikes, ont roulé allègrement sur les pistes de raquettes, sans causer d'esclandre: les cyclistes sont très attentifs au bien-être des raquetteurs et il n'y a pas eu de conflit d'usage.

Les bénévoles de PASA souhaitent donc un bon printemps à tous les citoyens de notre belle ville de Sainte-Adèle, et remercient les élus qui les appuient!

NE PARTEZ PAS SANS ELLE !

Procurez-vous la carte du réseau au coût de 3 \$.
Visitez le site Internet pour trouver le détaillant le plus près de chez vous.

Vous êtes invité à l'assemblée générale annuelle de PASA qui aura lieu le mercredi 25 mars à 19 h au centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland, situé au 1200, rue Claude-Grégoire



AMATEURS DE PHOTOGRAPHIE

PASA est toujours à la recherche de photos pour alimenter son site Internet et ses diverses publications.

Faites-nous parvenir vos plus belles photos, vous deviendrez peut-être la prochaine vedette PASA !

ENCOURAGEZ-NOUS

Vous pouvez nous encourager et démontrer votre support en adhérant comme membre gratuitement.

Visitez notre site Internet pour tous les détails!

L'équipe PASA

Qui est PASA?

Sainte-Adèle est au cœur du réseau de sentiers qui parcourent les Laurentides. Nous sommes un groupe de bénévoles passionnés, subventionné par la Ville de Sainte-Adèle qui assure la pérennité et l'entretien de plus de 200 km de sentiers balisés. Venez en profiter!

www.pleinairsainteadele.com
pasa@ville.sainte-adele.com
450 229-2921 poste 245



C'est avec grand plaisir que la Ville de Sainte-Adèle présente la deuxième édition du DÉFI JE BOUGE organisée par la Fondation des Gens Heureux de l'école Saint-Joseph. Cette initiative permettra d'amasser des fonds pour promouvoir et soutenir les activités éducatives, sportives, artistiques et scientifiques pour les élèves de cette institution.

Cet événement de course à pied chapeauté par Événements TopChrono présentera quatre circuits. Un circuit familial pour une distance de 1 km, un circuit chronométré de 3 km de course et de marche et un circuit chronométré de 5 et 10 km de course.

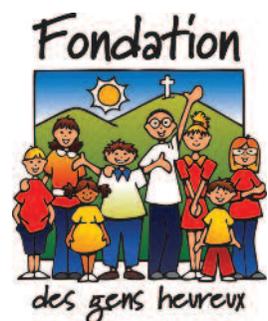
Les départs et arrivées des courses se feront de la Place des citoyens située au 999, boulevard de Sainte-Adèle.

Pour toutes informations, veuillez communiquer avec la Fondation des Gens Heureux par téléphone au 514 607-1561 ou par courriel à : info@fondationdesgensheureux.com

Vous pouvez aussi consulter les sites Internet :

Événements TopChrono
<http://www.evenementstopchrono.net/fr/index.html>

Fondation des Gens Heureux de l'école Saint-Joseph
<http://fondationdesgensheureux.org/>



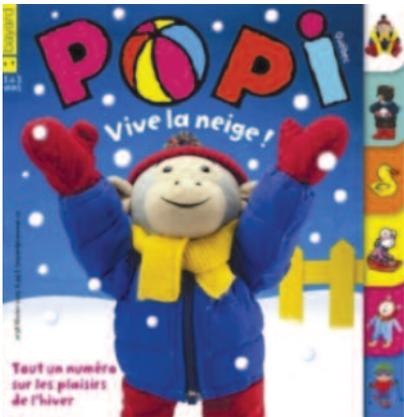
BIBLIOTHÈQUE

CLAUDE - HENRI - GRIGNON

De nouvelles revues POUR S'INFORMER ET SE DIVERTIR

En 2015, quinze nouvelles revues viendront rejoindre la collection pour atteindre un total de 58 revues, en plus du journal *Le Devoir* qui est consulté régulièrement. Vous pouvez les emprunter (sauf le journal) pour une période de trois semaines avec possibilité de deux renouvellements. L'exemplaire du mois courant doit être consulté sur place.

Enfants 0-5 ans



Adolescents



Adultes

Art, le Sabord (Arts visuels et création littéraire)
Bébé (Famille, nourissons)
Brèves littéraires (Poésie et nouvelles littéraires)
Cap-aux-diamants (Histoire)
Car & Driver (Voiture)
Caribou (Alimentation et terroir québécois)
Knit Simple (Tricot)
Mieux-Être (Santé et spiritualité)
Nouveau projet (Société)
Quatre-temps (Jardinage et botanique)
Triathlon Magazine (en anglais)
XYZ: la revue des nouvelles (nouvelles littéraires)



Club du rat Biboche

Pour les 3 à 6 ans du
2 MAI AU 27 JUIN
NOUVELLES DATES

Les enfants qui s'inscrivent au Club ont accès à une sélection de livres adaptés à leur âge, à des concours ainsi qu'à une animation en juin qui permettra de célébrer les découvertes des Ratons et leurs exploits de lecture.

Les informations complètes concernant le Club seront affichées sur le site Internet de la bibliothèque <http://ville.sainte-adele.qc.ca/bibliotheque.php> et transmises lors des inscriptions qui auront lieu à partir du lundi 20 avril durant les heures d'ouverture.

Prérequis: être abonné à la bibliothèque

Abonnement à la bibliothèque

Gratuit pour les résidents avec carte citoyenne
Tarif non-résident (0-17 ans): 25 \$ par année

DOMINIQUE NORMAND EXPOSE À LA BIBLIOTHÈQUE dans le cadre de la Semaine de poésie des Laurentides

L'exposition est accessible pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque du 9 mars au 9 avril 2015



Peintre de l'esprit du Nord, l'artiste répond à la nature comme un besoin à être comblé. Elle succombe à l'appel irrésistible de la forêt, suit inlassablement le chemin de la rivière, s'abandonne au spectacle du feu crépitant, répond au chant des loups et des corbeaux. Elle s'engage avec enthousiasme sur les interminables routes bordées d'épinettes noires afin de retrouver territoires gorgés d'images et de sensations d'où vont naître les œuvres en gestation. L'odeur et la richesse des marécages infusant la vie, la majesté des rivières nordiques, suscite en elle des sentiments inégalés. Avec la nature qui foisonne, elle ressent sa propre vitalité.

BIBLIOTHÈQUE

CLAUDE - HENRI - GRIGNON

Du samedi 21 mars
au 28 mars 2015



Semaine de
poésie
des Laurentides

INVITATION à TOUS

Le Centre international
de poésie des Laurentides
et la Ville de Sainte-Adèle

ont le plaisir de vous inviter au lancement de la
Semaine de poésie des Laurentides 2015

CAPTEUR DE RÊVES ET POÉSIE AUTOCHTONE

le samedi 21 mars, 19 h

à la bibliothèque Claude-Henri-Grignon,
avec la poète autochtone Kathia Rock
et le musicien Jean-Frédéric Messier

MISE EN MOTS ET MISE EN BOUCHE
micro ouvert

Vin et fromage • Entrée libre

DU 9 MARS AU 9 AVRIL

Sainte-Adèle

Bibliothèque Claude-Henri-Grignon
555, boul. de Sainte-Adèle, Sainte-Adèle

EXPOSITION
CAPTEUR DE RÊVES ET POÉSIE
AUTOCHTONE

Poèmes nomades de Joséphine Bacon et œuvres
picturales de Dominique Normand

SAMEDI 21 MARS

Sainte-Adèle, 19 h

Centre international de poésie des Laurentides,
Bibliothèque Claude-Henri-Grignon

LANCEMENT DE LA SEMAINE DE POÉSIE
DES LAURENTIDES

MISE EN MOTS ET MISE EN BOUCHE
micro ouvert

Poésie: Kathia Rock, artiste autochtone
Musique: Jean-Frédéric Messier

Inscription obligatoire à la bibliothèque pour
le micro ouvert.
Entrée libre

DIMANCHE 22 MARS

Saint-Jérôme, 10 h à 11 h 30

Maison de la culture Claude-Henri-Grignon
Atelier Desjardins
101, place du Curé-Labelle

CONTES ET BRICOLAGE CAPTEURS DE RÊVES

Animation jeune public avec l'auteure
Isabelle Larouche

Réservation obligatoire:
Guillaume, 450 436-1512, poste 3315
Entrée libre

Informations:



Association des
auteurs des
Laurentides



Centre international
de poésie des
Laurentides

MARDI 24 MARS

Saint-Eustache, 19 h à 21 h

Bibliothèque Guy-Bélisle
12, chemin de la Grande-Côte

HOMMAGE À LA POÈTE
JOSÉPHINE BACON

Animation: Claudine Thibodeau
Musique: Yves Choquette
Entrée libre

JEUDI 26 MARS

Sainte-Thérèse, 19 h à 21 h

Bibliothèque de Sainte-Thérèse
150, du Séminaire

MUSIQUE

Slam-poésie: Natasha Kanapé Fontaine
Musique: Jean-Frédéric Messier
Entrée libre

SAMEDI 28 MARS

Val-David, 14 h

Centre d'exposition de Val-David
2495, rue de l'Église

SPECTACLE DE CLÔTURE
AVEC JOSÉPHINE BACON ET
NATASHA KANAPÉ FONTAINE

Projection de courts-métrages Wapikoni
suivie d'échanges avec le public.
Entrée libre

SAMEDI 28 MARS

Saint-Jérôme, 19 h à 21 h 30

Café Carrousel
2226, boul. Labelle

LES SAMEDIS LITTÉRAIRES
DE POÉSIE ACADÉMIE

Animation: Michel Bouvrette
Musique: Céline Mergan
Prix d'entrée: \$5



Mise en mots et mise en bouche

Les amateurs de poésie désirant faire connaître leurs meilleurs vers sont aussi invités à participer à ce spectacle,
en s'inscrivant à la bibliothèque pour la partie *micro ouvert*.

Pour de plus amples détails sur la thématique et les inscriptions au micro ouvert, communiquez avec la responsable de la
bibliothèque, Mijanou Dubuc au 450 229-2921 poste 248



Fiers du succès 2014 de cette soirée dédiée à la poésie, nous vous attendons en grand nombre !



Méli Mélo



Marche de la **PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE**

Le 24 février dernier, plus de 500 élèves et enseignants des écoles Elementary et St-Joseph de Sainte-Adèle avaient rendez-vous pour prendre part à la marche synchronisée dans les Laurentides dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire. Les élèves de la maternelle à la sixième année ont ainsi emprunté les rues de Sainte-Adèle pour rejoindre la Place des citoyens. Cet événement en était à sa 4^e édition cette année. L'événement s'est déroulé dans la bonne humeur et un petit présent a été remis aux jeunes marcheurs à la fin du parcours, par la Ville de Sainte-Adèle.

Coordonnées DES SERVICES

450 229-2921

Hôtel de Ville

1381, boulevard de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle (Québec) J8B 1A3

Bibliothèque Claude-Henri-Grignon

555, boulevard de Sainte-Adèle
porte 118

Service des loisirs

1200, rue Claude-Grégoire

Service des travaux publics et génie

2815, rue Rolland

Service de sécurité incendie

100, rue des Cantoniers

URGENCE 911

Appels non urgents
(Sûreté du Québec) 310-4141

Le bulletin municipal

« L'Actualité adéloise »

**est une publication distribuée
par la Ville de Sainte-Adèle**

Infographie : Pixel Duo Créatif

Impression : Imprimerie Ste-Adèle

Tirage : 7 100 copies

